



Interlake–Eastern
Regional Health Authority

Office régional de la santé
d'Entre-les-Lacs et de l'Est

PLAN DE SERVICES EN FRANÇAIS

2018-2023

Dans le présent document, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction	3
Dualité linguistique	4
Définitions	5
Principes directeurs.....	6
Profil régional	8
Profil de la population d'expression française et des localités francophones de l'ORS d'Entre-les- lacs et de l'Est	9
Établissements désignés bilingues	11
Services de santé dans nos établissements désignés	11
Valeurs, vision, mission et orientation stratégique	14
Vue d'ensemble de la situation actuelle	15
Rapport sur les progrès réalisés.....	20
Planification de la prestation de services en français	22
Signature et approbation du Plan de services en français de l'Office régional de la santé d'Entre- les-Lacs et de l'Est	27
Annexes	
A: État des postes désignés bilingues - Mars 2018	28
B: Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba	29
C: Carte des régions désignées visées par la Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba	33
D: Carte de la région d'Entre-les-Lacs et de l'Est	34
E: Établissements désignés de l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est	35
F: Organigramme de Santé en français	36
G: Questionnaire sur les services en français.....	37
H: Mandat du comité régional sur les services en français.....	38
I: Connaissance du français pour les communautés d'Entre-les-Lacs et de l'Est	40
J: Organigramme de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est	44
K: Partenaires clés.....	45
L: Chronologie du développement des services en français	47



Séance d'accueil à l'Université de Saint-Boniface - Mars 2017. Photo : Gracieuseté de Lori Carrière

INTRODUCTION

En vertu du Règlement sur les services en français (46/98) de la *Loi sur les offices régionaux de la santé* (C.P.L.M. c. R34), chaque office régional de la santé (ORS) désigné dans la province du Manitoba doit établir un plan de services en français. Conformément à cette exigence, l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est a élaboré son Plan de services en français pour 2018 à 2023. Dans le cadre des stratégies provinciales et régionales, le Plan appuie une approche intégrée visant à assurer et à améliorer les services de santé en français au sein de la région d'Entre-les-Lacs et de l'Est.

La structure de haute direction de l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est, établie en 2012, comprend une vice-présidente des services communautaires et chef des services paramédicaux, qui est chargée des services en français. De plus, la région compte deux coordonnatrices des services en français; l'une dans l'Est à Pine Falls et l'autre dans l'Ouest à Saint-Laurent.

Le présent Plan quinquennal de services en français pour 2018 à 2023 sera accompagné d'un plan d'action annuel. Ce dernier sera élaboré par le comité régional sur les services en français de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est, en collaboration avec les partenaires communautaires, les intervenants et l'équipe de gestion régionale.

Les bases du plan de prestation des services en français de l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est pour 2018-2023 ont été jetées par notre plan pour 2013-2018. Le plan pour 2013 -2018 a été le premier de l'office de la santé nouvellement formé.

L'élaboration et l'approbation de ce plan s'inscrivent dans le processus suivant :

1. Une ébauche du plan quinquennal des services en français a été réalisée par l'équipe régionale des services en français d'Entre-les-Lacs et de l'Est, en étroite collaboration avec la haute direction de l'ORS. Une attention toute particulière a été portée à la rétroaction de la communauté francophone au cours de ces cinq dernières années.
2. L'ébauche a été soumise à Santé en français ainsi qu'au Secrétariat aux affaires francophones pour revue et rétroaction initiales.
3. Le plan a été présenté à l'équipe de la haute direction de l'ORS et a fait l'objet d'une approbation de principe.
4. Le plan a été présenté au conseil d'administration de l'ORS et approuvé.
5. Des présentations du plan ont été données à la communauté pour revue et rétroaction définitives.
6. Le plan a été présenté au conseil d'administration de Santé en français. C'est une revue très détaillée dont l'un des principaux objectifs est de s'assurer que toutes les étapes du processus, tel qu'énoncé dans le Cadre de référence de l'Office régional de la santé (ORS) pour l'élaboration d'un plan stratégique pluriannuel des services en français, ont bien été suivies.
7. Le plan a été soumis pour revue et approbation au Secrétariat aux affaires francophones et à Santé, Aînés et Vie active Manitoba.

Approbation définitive :

8. Approbation et signature du plan par les hautes autorités compétentes de l'ORS.
9. Approbation et signature du plan par Santé en français.
10. Soumission par l'ORS du plan quinquennal des services en français signé par l'ORS au Secrétariat aux affaires francophones qui le transmet ensuite aux différents ministres concernés aux fins d'approbation.
11. Approbation et signature du plan par le ministre de la Santé, Aînés et Vie active Manitoba.
12. Signature du plan par le ministre responsable des affaires francophones.
13. Une copie du plan sur laquelle sont apposées toutes les signatures officielles requises est conservée par l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est tandis qu'une autre est conservée par le Secrétariat aux affaires francophones.

DUALITÉ LINGUISTIQUE

La dualité linguistique est une des dimensions fondamentales de l'histoire du Canada. Dans le contexte de notre société multiculturelle, les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais, ont conservé leur statut particulier à titre de langues utilisées dans le domaine public.

L'accès aux services de santé dans sa langue :

- a) « va bien au-delà du simple respect pour la culture de l'utilisateur des services. Il s'agit d'un élément parfois essentiel à l'amélioration des conditions de santé et à l'appropriation de la santé par la population »;¹
- b) « a des retombées positives bien au-delà du simple respect de la culture de l'utilisateur. Il s'agit d'un élément essentiel à l'amélioration de l'état de santé individuel et au bien-être de la communauté. »²

« Sans le langage, on ne peut ni parler ni comprendre les autres; les espoirs et aspirations ne peuvent être partagés, les faits passés demeurent insoupçonnés, les poèmes et chansons se heurtent à l'indifférence. »

— Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté*



← Recherchez l'un de ces symboles qui permettent de connaître les lieux et personnes qui offrent des services en français dans les établissements désignés bilingues au Manitoba.

¹Comité consultatif des communautés minoritaires de langue française. Rapport au ministre de la Santé du Canada, 2001.

²Infirmière canadienne. Mars 2006. Volume 102, numéro 3.

DÉFINITIONS

Offre active

Ensemble des mesures prises pour faire en sorte que les services en français soient facilement disponibles, connus et accessibles, et que la qualité de ces services soit comparable à celle des services offerts en anglais.

Source : *Manuel des directives sur la mise en œuvre des services en français* du gouvernement du Manitoba.

Bilingue (Employé)

Une personne communiquant couramment dans deux langues ou plus. Dans le cadre de ce document, le terme « bilingue » fait référence aux personnes parlant couramment les deux langues officielles (ayant une solide connaissance et maîtrise de l'anglais et du français).

Bilinguisme requis

Exigence relative à la capacité de communiquer dans les deux langues officielles, qui constitue une exigence professionnelle réelle des postes désignés bilingues.

Source: Énoncé de politique de l'ORSW.

Clientèle

Toute personne souhaitant bénéficier d'un service dans n'importe quel établissement, programme ou service de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est que ce soit.

Établissements de santé, programmes et services désignés bilingues

Établissements, programmes et services tenus d'offrir activement des services en français et en anglais, en vertu de la *Politique sur les services français* du gouvernement du Manitoba. (Voir l'*annexe B* pour la *Politique sur les services en français* du gouvernement du Manitoba; voir l'*annexe E* pour la liste des établissements bilingues).

Poste désigné bilingue

Poste qui doit être occupé par un employé parlant les deux langues officielles et capable de bien assurer un service comparable en français et en anglais, comme l'exigent la *Politique sur les services en français* du gouvernement du Manitoba et le concept de l'offre active, et selon les dispositions du plan de services en français de l'ORS d'Entre-les-lacs et de l'Est.

Source: Adaptation de l'énoncé de politique de l'ORSW.

Francophone

Les personnes au Manitoba dont la langue maternelle est le français ainsi que celles pour lesquelles ce n'est pas le cas mais qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne. Source : <http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/pdf.php?cap=f157>

Coordonnateur(trice) des services en français

Employé(e) de l'ORS chargé(e) de responsabilités particulières au niveau de la mise en œuvre des services en français, conformément à la *Politique sur les services en français* du gouvernement du Manitoba.

Source: <https://www.gov.mb.ca/fls-slf/activeoffer.html>

Services en français

Ensemble des communications écrites, verbales, audio-visuelles et électroniques, à l'aide desquelles on est en relation avec les membres de la communauté d'expression française pour leur offrir de l'aide ou un renseignement; les moyens de communication utilisés sont comparables à ceux employés dans les rapports avec la communauté anglophone.

Source: *Manuel des directives sur la mise en œuvre des services en français* du gouvernement du Manitoba.

Services d'un interprète

Recours aux services d'une personne autorisée et formée / qualifiée pour assurer la communication orale ou visuelle entre deux personnes ou plus ne parlant pas la même langue en transmettant le plus fidèlement possible le message original d'une langue de départ vers une langue d'arrivée.

Source: Politique GA-10-P-60 de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est sur l'accès aux services d'un interprète.

Connaissance du français fait référence au fait qu'une personne soit en mesure ou non d'avoir une conversation en français. Pour un enfant n'ayant pas encore appris à parler, on considère qu'il a une connaissance du français

à partir du moment où il apprend à le parler à la maison. Source: Adapté du Recensement du Canada

Points de prestation de services

Lieux où les services de l'ORS sont offerts y compris, sans toutefois y être limités, les établissements de l'ORS, les bureaux de services communautaires et le domicile ou lieu de travail du client.

Source : <http://www.wrha.mb.ca/about/fls/plan-definitions.php>

L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est s'engage à fournir des services de soins de santé en français à sa population francophone conformément :

- à la Politique sur les services en français (SEF) du gouvernement du Manitoba (en page 28)
- au Règlement sur les services en français (46/98) de la *Loi sur les offices régionaux de la santé* (C.P.L.M. c. R34) http://www.manitoba.ca/fls-slf/pdf/fls_policy.pdf
- au Règlement sur la désignation des établissements et des programmes francophones et bilingues (131/2013) de la *Loi sur les offices régionaux de la santé* <https://www.gov.mb.ca/fls-slf/acts.fr.html>
- à la Politique de désignation des établissements et des services francophones et bilingues de santé de Santé, Aînés et Vie active Manitoba
- à la Politique de rapport sur le plan de services en français de Santé, Aînés et Vie active Manitoba
- à la Politique sur la langue française dans les ressources humaines pour les services de soins de santé de Santé, Aînés et Vie active Manitoba
- à la Politique de sondage sur l'expérience des patients de Santé, Aînés et Vie active Manitoba (Section 5.6 - Exigences liées au français)
- à la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine (C.P.L.M. c. F157) <http://web2.gov.mb.ca/bills/41-1/b005f.php>

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes suivants orienteront la mise en œuvre de services en français par l'ORS, fondée sur la notion d'offre active.

1. La Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba doit servir de base à toutes les décisions et actions.
2. L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est doit offrir ses services en français d'une manière proactive. À cette fin, l'ORS doit veiller à ce que :
 - a) les services en français soient visibles, rapidement disponibles et facilement accessibles au grand public et comparables aux services offerts en anglais aux communautés anglophones, dans la mesure du possible.
 - b) les politiques administratives, les contrats de services émanant d'organismes extérieurs, ainsi que les programmes et services établis ou réorganisés tiennent compte de l'exigence en matière de services en français, le cas échéant.
 - c) conformément à la Politique de désignation des établissements, programmes et services francophones et bilingues de Santé, Aînés et Vie active Manitoba, les établissements désignés bilingues soient tenus d'afficher, dans les divers domaines de services, un avis qui fait état de la désignation en cause. L'avis doit être bien en vue du public.
3. Les gestionnaires et la haute direction, qui joueront un rôle essentiel dans la création d'une ambiance, d'une culture et d'un milieu où les interactions entre employés et clients ont lieu en français, doivent appuyer les services en français ainsi que la notion d'offre active. De plus, ils doivent promouvoir l'éducation continue des employés et offrir un environnement propice au recrutement et maintien des employés bilingues. En règle générale, les postes désignés bilingues doivent être offerts dans les régions désignées bilingues en vertu de la Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba.

4. Le comité régional sur les services en français doit jouer un rôle de chef de file afin d'assurer une mise en œuvre adaptée et cohérente de l'offre active des services en français. Le comité doit bénéficier de l'aide de l'équipe de gestion régionale.
5. L'ORS doit informer la population francophone de son engagement à l'égard de l'offre active de services en français (activités promotionnelles, articles, etc.).
6. Les programmes, services, ressources et renseignements publics disponibles dans une langue officielle doivent l'être dans l'autre langue officielle, tenant ainsi compte de la région ou du public ciblé.
7. Les partenariats avec d'autres offices régionaux de la santé et groupes ou organismes communautaires désignés bilingues doivent être encouragés afin de permettre une collaboration dans la mise en œuvre interrégionale de services en français.



Photo: Gracieuseté de Diane Dubé

PROFIL RÉGIONAL

L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est est chargé de la planification et de la prestation des services de santé afin de répondre aux besoins de la population.

D'une surface de 61 000 km², la région s'étend vers l'Est jusqu'à la frontière de l'Ontario, vers le Nord jusqu'au 53^e parallèle, vers l'Ouest jusqu'aux rives est du lac Manitoba et vers le Sud jusqu'au périmètre nord de Winnipeg, puis plonge, à l'est de la ville, jusqu'en-dessous de la Transcanadienne pour rejoindre la frontière de l'Ontario. Une grande partie de la région est considérée comme nordique, et une section est seulement accessible par avion, par bateau ou par les routes d'hiver.

Plus de 124 000 personnes vivent dans la région et la population augmente de façon exponentielle pendant l'été en raison des propriétaires de chalets et des vacanciers qui profitent de la multitude de lacs et de plages à l'intérieur de nos limites. Nous sommes culturellement diversifiés avec des populations autochtones qui représentent 22 % des résidents de la région, y compris 17 collectivités des Premières Nations. Notre office régional de la santé est officiellement désigné bilingue.

L'économie de la région est diversifiée et comprend l'agriculture, la pêche, l'exploitation minière, forestière et hydroélectrique, et le tourisme. Les activités récréatives saisonnières abondent et ont un impact direct sur la demande de services de santé dans la région. Il existe une disparité significative d'un bout à l'autre de la région en termes de situation sanitaire et économique. La majorité des résidents signalent être en bonne ou en excellente santé.

Dans le contexte de l'orientation stratégique provinciale, l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est évalue et classe les services de santé en fonction des renseignements les plus actuels et les meilleures pratiques. À l'échelle régionale, la santé et le bien-être constituent des domaines prioritaires. Des partenariats communautaires solides sont essentiels à notre réussite et privilégient un esprit de collaboration. Nous accueillons la participation de tous les groupes communautaires, et nous nous engageons à fournir des services de santé complets, intégrés et accessibles dans la réalisation de priorités stratégiques au sein de l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est.



« La langue a été décrite comme la technologie la plus indispensable à la médecine, soit le principal instrument pour assurer sa pratique. Selon les observations, s'il ne s'agissait pas de la langue, le travail des médecins et des vétérinaires serait pratiquement identique. »

Sarah Bowen, B. A., M. Sc.
Barrières linguistiques dans l'accès aux soins de santé
Santé Canada

PROFIL DE LA POPULATION D'EXPRESSION FRANÇAISE ET DES LOCALITÉS FRANCOPHONES DE L'ORS D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST *

Selon le Recensement de 2016 (pour la liste exhaustive, voir l'annexe I : Connaissance du français au sein des communautés d'Entre-les-Lacs et de l'Est)

Données de Statistique Canada pour les communautés désignées de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est en 2016*			
Manitoba	1 278 365	109 945	8,6 %
ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est	125 385	7210	5,7 %
Municipalité rurale / village	Nombre total de réponses	Connaissance du français **	Pourcentage de la population totale
Alexander, MR ¹	3 333	510	15,3 %
Powerview-Pine Falls	1 316	240	18,2 %
St. Clements ²	10 875	725	6,7 %
Saint-Laurent, MR ³	1 338	410	30,6 %
Victoria Beach, MR	398	50	12,6 %
Woodlands, MR ⁴	3 416	155	4,5 %
<p>*Données obtenues le 19 juin 2018 de l'adresse https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F</p> <p>**fondé sur la connaissance des langues officielles et incluant les réponses indiquant : Français ; Anglais et français</p> <p>¹ incluant la communauté désignée de Saint-Georges.</p> <p>² la MR de St. Clements n'est pas désignée mais les communautés de Grand Beach et Grand Marais le sont.</p> <p>³ incluant la communauté désignée de Oak Point.</p> <p>⁴ la MR de Woodlands n'est pas désignée mais il existe un corridor désigné connectant les MR de Saint-Laurent et de Saint-François-Xavier (Southern Health-Santé Sud). La communauté de Marquette, située dans Woodlands est elle aussi désignée. (Voir l'annexe C: Carte des régions désignées visées par la Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba).</p>			

Saint-Laurent / Oak Point

Saint-Laurent, une communauté installée sur les rives est du lac Manitoba et accessible par la Route 6, se situe à 95 km de Winnipeg, à l'intérieur des limites de la MR de Saint-Laurent.

Saint-Laurent, qui portait originellement le nom de Fond du Lac, était un lieu de pêche des Saulteaux / Métis quand des prêtres catholiques s'y rendirent pour la première fois en 1826. Ils en firent une paroisse en 1858 et père Laurent Simonet en devint le premier prêtre résident en 1864.

Un site patrimonial existe à Oak Point, à la limite nord, qui en fit au 19^{ème} siècle la pointe la plus septentrionale de la province du Manitoba. En raison de son identité culturelle spécifique, la MR de Saint-Laurent a été reconnue par le Smithsonian Institute en 2004-2005.

Saint-Laurent est une municipalité pluriculturelle avec une importante population métie au sein du village. Il est possible à Saint-Laurent de suivre une scolarité ainsi que des programme d'aide préscolaire aussi bien en anglais qu'en français.

Source: <https://interlaketourism.com/category/rm-of-st-laurent/>



Concours de pêche à Saint-Laurent sur le Lac Manitoba.

Photo : Gracieuseté de Brigitte McDaniels

Communautés de l'Est désignées bilingues

Le long des rives où se rencontrent le lac Winnipeg et la rivière Winnipeg se trouvent la communauté de Grand Marais, le village de Powerview-Pine Falls ainsi que les municipalités rurales d'Alexander et de Victoria Beach. Ces communautés ont toutes été désignées par la province du Manitoba comme étant des régions nécessitant des services bilingues. (Voir l'annexe C : Carte des régions désignées).

Le village de Saint-Georges est une petite communauté francophone au cœur de la MR d'Alexander, qui permet de suivre une scolarité en français dès la prématernelle. La communauté a vu le jour en 1882 avec l'arrivée des premiers colons en provenance de Châteauguay, au Québec. Ces colons francophones ont établi des lots de colonisation dans toute la région, y compris au sein de ce qui deviendra plus tard Powerview. Le village de Powerview vit le jour en 1951 et se joignit à la communauté voisine de Pine Falls en 2005 pour devenir Powerview-Pine Falls. Cette communauté offre la possibilité de suivre une scolarité dans des écoles anglophones ou d'immersion française. Au fil des années, nombreux sont les Francophones qui ont pu découvrir les magnifiques plages et paysages entre Grand Beach et Victoria Beach, poussant plusieurs d'entre eux à faire de cette région leur lieu de résidence.

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DÉSIGNÉS BILINGUES

Pine Falls Health Complex:

Pine Falls Hospital

37, rue Maple, Pine Falls

(204) 367-4441

Foyer de soins personnels Sunnywood

4, rue Spruce, Pine Falls

(204) 367-8201

Centre de soins primaires de Pine Falls et

Centre de guérison traditionnel Giigewigamig

(204) 367-2278

Centre de santé communautaire de Saint-

Laurent :

51, chemin Paroissial

Saint-Laurent

(204) 646-2504

Centre Neil-Gaudry

51, chemin Paroissial

Saint-Laurent

(204) 646-2504

SERVICES DE SANTÉ DANS NOS ÉTABLISSEMENTS DÉSIGNÉS

L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est offre aux habitants de la municipalité rurale de Saint-Laurent des services et programmes dans les domaines suivants : santé publique, santé mentale, soins à domicile, mieux-être communautaire, soins de santé primaires et soins prodigués par une infirmière praticienne. Ces services et programmes sont dispensés au Centre de santé communautaire de Saint-Laurent, établissement désigné bilingue.

La coordonnatrice des services en français de Saint-Laurent est une infirmière autorisée dont le poste est étroitement lié au programme de soins de santé primaires. Il peut inclure aussi la prestation directe de services de première ligne et la fonction de coordination afin d'assurer la continuité de soins qui répondent aux besoins de la communauté.

Le Centre Neil-Gaudry, également situé à Saint-Laurent, est un logement avec services de soutien d'une capacité de cinq lits dont la gestion fait l'objet d'un partenariat entre la communauté et l'Office régional de la santé dans le cadre duquel l'ORS offre des services de soins par un compagnon aux résidents du Centre par l'entremise du programme de soins à domicile.

Les services en français dans la partie est de la région visent les habitants de Powerview-Pine Falls et des MR d'Alexander et Victoria Beach (voir annexes C et D). Les services de santé sont principalement offerts au Pine Falls Health Complex, composé de l'hôpital de Pine Falls, du foyer de soins personnels Manoir Sunnywood, du nouveau centre de soins de santé primaires et du centre de guérison traditionnel Giigewigamig. Des services de santé dans les domaines des soins actifs, de longue durée, de santé primaires ainsi que des services communautaires tels que les soins à domicile, la santé mentale, la santé publique, la prévention des maladies chroniques, le mieux-être communautaire et les services d'une infirmière clinicienne en soins primaires sont offerts au sein de la communauté. Le poste de **coordonnatrice des services en français de Pine Falls** s'intègre directement au programme de mieux-être communautaire et la santé publique.

L'état des postes désignés bilingues figure à l'annexe A.

L'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est travaille en collaboration et en partenariat avec d'autres organismes régionaux et provinciaux bilingues tels que HealthLinks - InfoSanté, Soins communs, MBTelehealth ainsi que d'autres ORS désignés.

¹Santé, Aînés et Vie active Manitoba, à l'adresse <https://www.gov.mb.ca/health/primarycare/myhts/fag.fr.html>.

Que sont les soins de santé primaires?

De nombreux types de soins que vous recevez peuvent être décrits comme étant des soins primaires. Les soins primaires peuvent par exemple faire référence au fait de recevoir un diagnostic, un traitement ou de l'aide par rapport à un problème de santé, ou même lorsqu'un fournisseur de soins de santé s'entretient avec vous sur la prévention contre les risques de maladie et le fait de rester en santé. Bon nombre de personnes associent la prestation de soins primaires aux médecins de famille tandis que ces soins sont aussi offerts par les infirmières, sages-femmes, diététistes, pharmaciens, professionnels de la santé mentale, thérapeutes et autres.

Les services de soins de santé primaires ont pour effet :

- de réduire le nombre de visites à l'hôpital ainsi qu'au service des urgences
 - de rendre les soins plus sûrs
 - d'assurer la satisfaction d'un plus grand nombre de patients
 - de réduire les coûts des soins de santé
- Ceci est d'autant plus vrai lorsque les soins de santé sont fournis par des équipes de fournisseurs composées de médecins, infirmières, diététistes ou tout autre professionnel de la santé. Les soins offerts touchent tous les programmes et services, renforcent les relations à long terme entre le médecin et le patient et fournissent un accès plus rapide et adapté aux soins primaires.

De bons soins primaires mènent à un système de soins de santé performant et durable.¹

Sunnywood Manor

Le foyer de soins personnels Sunnywood Manor est un établissement de soins de longue durée d'une capacité de 20 chambres dispensant des soins personnalisés de grande qualité à ses résidents dans un cadre familial plaisant et accueillant. Chaque chambre est privative. Le lieu de détente offre un espace agréable pour les visites tandis que le patio et le jardin constituent un choix extérieur idéal. Les programmes de soins spirituels permettent de participer à des offices célébrés par des organismes d'accompagnement pastoral locaux. Notre service récréatif offre de nombreux programmes visant à encourager les résidents à participer à des activités qui répondent à leurs besoins, leurs intérêts et sont adaptées à leurs capacités. Les fêtes et anniversaires font toujours l'objet d'une attention particulière.



Mme. Evelyn Nault, résidente francophone de Sunnywood Manor à Pine Falls. Photo ayant fait l'objet d'une autorisation.



Sunnywood Manor

Centre de guérison traditionnel Giigewigamig

Giigewigamig (prononcé Ki-geye-ga-mik) signifie « lieu de guérison » en langue anicinabe (ojibwe). Le centre, dont le nom a été donné par l'aîné autochtone Ernest McPherson de Black river, a pour objectif de refléter l'identité et les traditions de guérison des autochtones de la région.

Quatre communautés de Premières nations entourant l'hôpital de Pine Falls (Sagkeeng, Black River, Hollow Water et Bloodvein) se sont regroupées pour former l'Office de la santé des Premières nations Giigewigamig pour gérer le centre. Conformément aux protocoles de la nation anicinabe, le chef ainsi que le conseil de chaque communauté ont reconnu le leadership de leurs Aînés pour superviser le centre.

Le centre de guérison traditionnel Giigewigamig est composé d'espaces intérieurs et extérieurs pour les cérémonies de guérison traditionnelles des Premières nations ainsi que les enseignements et approches en matière de soins palliatifs; un endroit sacré pour le feu et la purification par la fumée (*smudging*), installations de cuisine permettant aux familles de préparer des plats et médicaments traditionnels pour leurs proches à l'hôpital, et des hébergements pour les familles apportant leur soutien aux patients. Giigewigamig sera aussi un lieu d'enseignement de l'histoire, culture et guérison des Premières nations. Ce centre géré de manière indépendante est le premier de ce genre au Manitoba, unissant les pratiques de guérison autochtones traditionnelles à la médecine occidentale dans un lieu reflétant les besoins de la communauté.



Source: <http://www.ierha.ca/default.aspx?cid=15386&lang=1>



L'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est reconnaît le complexe de santé de Pine falls comme étant un établissement désigné bilingue. En reconnaissance de l'importance de Giigewigamig pour le peuple autochtone, l'affichage au nouveau centre de guérison traditionnel ainsi qu'au centre de soins primaires se fait en trois langues : ojibwé, anglais et français.

VALEURS, VISION, MISSION ET ORIENTATION STRATÉGIQUE



Interlake–Eastern
Regional Health Authority

Office régional de la santé
d'Entre-les-Lacs et de l'Est

NOS VALEURS

La collaboration, L'accessibilité, le respect,
l'excellence, l'innovation et le service de qualité à la clientèle

NOTRE VISION

Amener les gens
et les
collectivités à
profiter
d'excellents
services de santé
– Aujourd'hui
pour demain

NOTRE MISSION

En partenariat
avec nos
collectivités et
grâce à notre
culture axée sur
la qualité du
service à la
clientèle, nous
sommes
déterminés à
offrir des services
de santé rapides,
fiables et
accessibles.
Notre succès
repose sur
l'engagement et
l'autonomie de
notre personnel.

Priorités et objectifs de Santé, Aînés et Vie active Manitoba ...

Renforcement des capacités, innovation du système de santé, viabilité du système de santé, accès amélioré aux soins, amélioration de la prestation des services, amélioration de l'état de santé et réductions des disparités de santé entre les Manitobains.

NOTRE PERSPECTIVE STRATÉGIQUE

Bâtir pour l'avenir

Innovation,
Apprentissage et
développement

Répondre à la de-
mande et aller de
l'avant

Des possibilités sans
limites

Donner le meilleur de
soi

Bâtir pour l'avenir: Nous nous engageons à optimiser nos ressources humaines et financières, afin d'être en mesure de servir le mieux possible nos communautés aujourd'hui et à l'avenir. Toutes nos décisions sont fondées sur des données probantes, les principes de l'éthique et l'efficacité.

Innovation, apprentissage et développement: Nous adoptons de nouvelles idées, explorons les possibilités, mettons l'accent sur l'innovation, créons des partenariats et renforçons ceux qui existent.

Répondre à la demande et aller de l'avant: Nous répondrons aux besoins de nos clients et de nos patients en maintenant des niveaux adéquats de soins et de prestation de soins. Nous ferons des choix judicieux, nous aurons le courage de relever des défis, nous concentrerons notre attention sur les priorités et prendrons les mesures nécessaires pour offrir les meilleurs soins possibles.

Des possibilités sans limites : Nous servons notre clientèle de manière abordable, accessible et adéquate en lui offrant les bons soins, au bon moment et au bon endroit. Nous voulons contribuer au dynamisme et à la santé des communautés que nous servons.

Donner le meilleur de soi : Chaque interaction avec le système de soins de santé est unique, tout comme la personne qui y a recours. Nous offrirons des soins de santé bien ciblés, sûrs et de qualité, au moyen d'une expérience centrée sur la personne. Nous serons responsables devant la population de l'utilisation judicieuse de nos ressources humaines et financières.

Se sentir mieux, en santé: Des difficultés liées à l'éducation, au revenu, à la culture et à divers facteurs sociaux peuvent faire en sorte qu'il soit difficile de demeurer en santé. Il est important pour nous de collaborer avec chaque personne en vue d'améliorer sa santé. Nous envisageons de le faire au moyen de partenariats solides et en travaillant ensemble pour trouver de nouvelles façons d'améliorer la santé et le bien-être de toute personne que nous servons. Nous laisserons un héritage de soins et de bien-être aux générations à venir.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION ACTUELLE

L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est s'est doté d'un comité régional sur les services en français qui comprend des représentants de la direction et les coordonnatrices des services en français. Le comité régional sur les services en français est présidé par la vice-présidente des services communautaires et le chef des services paramédicaux. Les membres de l'équipe de gestion régionale sont invités à siéger au comité régional sur les services en français de façon ponctuelle pour traiter de questions liées aux services en français dans le cadre de leurs programmes et services respectifs.

L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est dispose d'un certain nombre de postes désignés au sein de zones clés dans lesquelles la communauté francophone est susceptible de se rendre ou de demander des renseignements (voir l'annexe A, postes désignés bilingues). Un certain nombre d'employés au sein de notre organisme ont autodéclaré leur maîtrise du français et cette information est disponible dans l'annexe A.

Dans le cadre de notre engagement à fournir des services en français, l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est encourage les membres du personnel bilingues à porter un insigne « Hello / Bonjour » leur permettant d'être identifiés par leurs collègues ainsi que le public. Les clients francophones s'identifient d'eux-mêmes ou sont identifiés par leur réponse à l'offre active.

Le site Web de l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est dispose d'une page pour les services en français sur laquelle des renseignements sont disponibles dans les deux langues officielles. Nous travaillons conjointement avec Santé en français afin que la traduction en français de divers documents imprimés soit assurée.

Les nouveaux employés doivent participer à un programme d'orientation obligatoire dans le cadre duquel des renseignements portant sur les services en français ainsi que l'offre active sont fournis. Des renseignements concernant le rôle de nos coordonnateurs des services en français ainsi que les divers services et possibilités qui leur sont offerts en tant que nouveaux employés sont fournis.

Mandat du comité consultatif régional sur les services en français

- Assurer la liaison avec les communautés désignées d'Entre-les-Lacs et de l'Est, Santé en français et le Secrétariat aux affaires francophones.
- Promouvoir la disponibilité constante des services de santé offerts à la population francophone.
- Élaborer un plan d'action annuel visant la mise en œuvre du Plan quinquennal des services en français.
- Fournir à l'équipe de haute direction de l'ORS des recommandations concernant les mesures requises pour une mise en œuvre adéquate du Plan.
- Établir des politiques qui appuient la mise en œuvre du Plan en ce qui a trait aux communications dans les deux langues officielles, à la désignation des postes bilingues et au recrutement du personnel pouvant occuper ces postes.
- Appuyer les directeurs et gestionnaires régionaux dans la mise en œuvre du Plan.
- Encourager l'engagement des employés à l'égard de la mise en œuvre du Plan.
- Évaluer et surveiller les progrès de la mise en œuvre du Plan.
- Rendre compte, chaque année, des services en français offerts dans la région, conformément à la Politique de rapport sur le plan des services en français de Santé, aînés et vie active Manitoba.
- Soumettre des rapports périodiques à l'équipe de la haute direction.

Équipe de gestion régionale d'Entre-les-Lacs et de l'Est

L'équipe de gestion compte des représentants de tous les programmes et services, ainsi que de la haute direction y compris le directeur général. L'équipe élabore et met en œuvre une culture de gestion de programmes et de prestation de services qui met l'accent sur la responsabilité, la collaboration, la communication, la flexibilité, l'innovation et la tolérance. Par ailleurs, l'équipe se charge de l'élaboration de politiques et de procédures, et de l'évaluation des mécanismes et des cadres de responsabilisation afin d'assurer une offre durable de soins de santé aux usagers des services de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est.

En 2016, tous les membres de l'équipe ont suivi une formation sur l'offre active dans le cadre de l'engagement de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est à assurer et soutenir notre plan ainsi que la prestation des services en français.

L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est s'engage à fournir des services de santé en français à sa population francophone, conformément à la Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba, au Règlement sur la désignation des établissements et des programmes francophones et bilingues de Santé Manitoba et aux dispositions du Règlement 46/98 pris en application de la Loi sur les offices régionaux de la santé (C.P.L.M. c. R34).

Pour aider à accomplir cette tâche, le comité régional sur les services en français doit consulter les communautés francophones. Dans le cadre de cette consultation, des réunions spécifiques sont tenues avec les écoles francophones et celles d'immersion.

L'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est a procédé à un appel de recrutement de représentants francophones au sein de nos groupes locaux de participation en matière de santé et de notre conseil d'administration. Ces efforts de recrutement se sont malheureusement avérés infructueux; cependant, l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est compte bien poursuivre ces efforts.

En l'absence de représentants francophones à ces postes, l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est s'efforce d'obtenir un retour d'information de la part des communautés francophones en ayant recours à notre processus Tell Us, fournissant des questionnaires sur les services en français lors d'événements sur le mieux-être (voir l'annexe G), etc.

Consultations communautaires sur le plan des services en français de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est pour 2018 - 2023

Le 13 juin à Saint-Georges et le 14 juin à Saint-Laurent, la population a été invitée à se joindre aux membres du comité des services en français de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est ainsi qu'aux membres de la haute direction de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est afin de pouvoir discuter du nouveau plan des services en français pour 2018-2023. Nos communautés ont participé à des discussions positives animées portant sur un certain nombre de services de santé fournis au sein des communautés et ont fait part de leur ressenti ainsi que de leurs suggestions dans le cadre de l'amélioration continue de la prestation des services.



En savoir plus :

Article paru dans : The Interlake Spectator & Stonewall Argus; jeudi 21 juin 2018. *IERHA taking French speaking communities seriously.*

Article paru dans : The Lac du Bonnet Clipper; jeudi 21 juin 2018. *IERHA French services plan in St-Georges.*

Article paru dans : The Express Weekly News, jeudi 21 juin 2018. *Interlake-Eastern RHA CEO Ron VanDenekkar visits St. Laurent.*



Carton publicitaire pour les services en français lors de l'assemblée générale annuelle 2017 d'Entre-les-lacs et de l'Est à Powerview-Pine Falls, Manitoba.

Photo : Gracieuseté de Lori Carrière

Outils de mise en œuvre



Offre active

- Insigne « Bonjour / Hello » pour le personnel bilingue
- Formation en offre active lors des sessions d'orientation régionales
- Ateliers adaptés aux programmes et services



↑ Capacité bilingue

- Groupe de travail sur les postes désignés bilingues
- Processus d'autodéclaration linguistique
- Stratégies de recrutement bilingue
- Opportunités d'apprentissage du français pour le personnel



Ressources pour le personnel

- Politiques
- Claviers, glossaires, applications pour la terminologie médicale en français p.ex.
- Services de traduction
- Services d'interprétation



Engagement communautaire

- Formulaire bilingue de satisfaction des clients et questionnaire sur les services en français pour rétroaction.
- Rencontres communautaires
- Publicité dans les deux langues officielles pour les groupes de participation en matière de santé et pour le conseil d'administration.

PROGRÈS REALISÉS

BÂTIR POUR DEMAIN

Campagne d'autodéclaration linguistique

L'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est a lancé au mois de janvier 2017 une [campagne d'autodéclaration linguistique](#) afin de déterminer la capacité bilingue (français / anglais) des membres du personnel de notre région. La première phase de ce processus consistait à distribuer le formulaire d'autodéclaration linguistique aux employés et de mettre sous forme de tableau ces résultats (février à mars 2017). 814 employés ont participé à cette campagne dont 48 ont préféré ne pas s'exprimer et 30 ont déclaré pouvoir communiquer en français. Le formulaire est désormais inclus dans les documents d'embauche et permet de cerner la capacité bilingue des nouveaux employés (*voir annexe A pour de plus amples renseignements concernant la capacité bilingue*). Au 31 mars 2018, 77 membres du personnel ont déclaré pouvoir communiquer en français ainsi qu'en anglais. Ce processus a aussi été appliqué pour les nouveaux médecins travaillant pour l'ORS, y compris les services gratuits, et nous sommes en train de planifier l'application de l'autodéclaration à notre groupe de médecins existant. Une fois ce processus achevé, ces renseignements seront consignés et partagés avec notre programme de connexion des soins primaires afin de s'assurer que les résidents ayant besoin de services bilingues puissent être mis en relation avec des médecins bilingues lorsque ceci est possible.

Dans le cadre de notre engagement à fournir des services en français, l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est encourage les membres de son personnel parlant français à porter un insigne « Hello / Bonjour » pour s'identifier auprès de leurs collègues et du public. Les membres du personnel suivant des cours de français à l'Université de Saint-Boniface porte un insigne « J'apprends le français » qui reconnaît leurs efforts et informe autrui de leur envie de mettre en pratique leurs nouveaux acquis.

Désignation des postes bilingues

Nous avons créé un groupe de travail composé de représentants de nos équipes des ressources humaines, de la direction régionale et de la haute direction, pour travailler en collaboration avec notre comité régional des services en français afin de [revoir le processus de désignation de poste actuel](#). Veuillez vous référer à notre plan d'action 2018-2023.

Accessibilité et promotion accrues à la formation en français

Des possibilités d'apprentissage du français sont offertes aux membres du personnel par l'intermédiaire de cours (sessions d'automne, hiver et printemps offertes en classe, via MBTelehealth ou par Webinaire) ou de logiciels d'apprentissage autonome tels que Rosetta Stone, Pimsleur et Rocket French. Ces cinq dernières années, 49 membres du personnel ont bénéficié de ces diverses formes d'apprentissage un total de 69 fois. De nombreuses ressources en ligne sont aussi disponibles sur notre page interne StaffNet. [La promotion de cours et ressources est souvent faite](#) par l'intermédiaire du bulletin d'information au personnel ainsi que de notre intranet.

INNOVATION, APPRENTISSAGE ET DÉVELOPPEMENT

Accroître et promouvoir le recours à la technologie

Une [page Web sur les services en français](#) dans les deux langues officielles a été affichée dans notre site Web afin d'informer la population au sujet des services en français et de l'offre active. Notre page Web interne à l'intention du personnel a été enrichie et fait l'objet de mises à jour régulières afin de fournir aux employés des renseignements et des ressources sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour assurer la prestation de services en français. Des ressources et outils innovants tels que l'application sur la terminologie médicale « Lexigo Santé » de Santé en français font aussi régulièrement l'objet d'une promotion dans notre bulletin d'information électronique à l'intention du personnel

Solutions créatives pour répondre aux besoins en matière de ressources

Notre équipe a participé à des sous-comités et groupes de travail provinciaux de « La Table des gestionnaires » y compris un comité de ressources humaines, un sous-comité ayant examiné la faisabilité d'un sondage permettant de bien cerner l'expérience du client francophone, et un groupe de travail ayant élaboré une nouvelle vidéo provinciale sur l'offre active.

ALLER ENCORE ET TOUJOURS DE L'AVANT

Formation sur l'offre active

En 2016, [plus de 100 dirigeants ont participé à un atelier en deux volets sur l'offre active](#) qui s'est tenu lors des réunions de printemps et d'automne de l'équipe de gestion régionale. [L'offre active a été incorporée dans l'orientation régionale](#) pour tous les nouveaux membres du personnel et une nouvelle présentation portant spécifiquement sur le programme a été créée et mise à l'essai auprès de coordonnateurs des soins à domicile en janvier 2018.

MULTIPLIER LES OPPORTUNITÉS

Partenariats, recrutement et maintien des effectifs

La Fondation des métiers du Manitoba (FMM) a travaillé en collaboration avec nous pour créer le Réseau de connaissances qui fournit les mécanismes d'engagement de la FMM auprès de leur Office régional de la santé (ORS) respectif.

En 2017, les étudiants en 3^{ème} année de l'Université de Saint-Boniface ont conçu un projet de santé communautaire avec l'École communautaire Aurèle Lemoine, l'école francophone de Saint-Laurent qui avait pour thème la santé mentale.



Des étudiants en 3^{ème} année de sciences infirmières de l'Université de Saint-Boniface.

Photo : gracieuseté de Lori Carrière

En mars 2017, lors de la foire de l'emploi de l'Université de Saint-Boniface, nous avons aussi eu le privilège de rencontrer des étudiants de l'école des sciences infirmières et d'autres suivant le programme de travail social. En 2017, l'ORS a aussi signé un accord de partenariat d'une durée de cinq ans avec l'Université de Saint-Boniface pour des stages d'étudiants.

L'assemblée générale annuelle 2017 de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est s'est tenue à Powerview-Pine Falls et proposait une grande foire sur la santé. Un stand pour les services en français y a été aménagé et des efforts ont été faits pour fournir des ressources dans les deux langues officielles.

DONNER LE MEILLEUR DE SOI-MÊME

Politiques

Au cours des cinq dernières années, l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est a développé et mis en œuvre ses **trois premières politiques en matière de services en français** : Politique sur les services en français GA-12-P-10; Politique sur l'offre active GA-12-P-20; Politique sur la traduction GA-12-P-30.

Traduction des documents

L'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est a rendu disponibles en français bon nombre de ces rapports, plans, publications ainsi que certains formulaires de consentement. Nous continuons de nous assurer que communiquer dans la langue choisie par le client soit notre priorité.

Entre 2013 et 2017, le nombre de documents que l'ORS a fait traduire est passé de 36 à 83, ce qui représente une augmentation de 131 %. Les demandes de traduction ne cessent de se multiplier.

Une
augmentation
de 131 % !

Une assemblée publique bilingue s'est tenue à Saint-Georges au mois de février 2015. Toute la documentation ainsi que la communication électronique pour cet événement (y compris les présentations PowerPoint) étaient dans les deux langues officielles et des interprètes étaient présents pour les personnes souhaitant bénéficier de ce service.

Pour l'année 2016-2017 et l'année 2017-2018, l'ORS a lancé simultanément dans les deux langues officielles son programme *En santé ensemble, aujourd'hui*, y compris les affiches, bulletins d'information électroniques ainsi que le site Web.

VIVRE EN BONNE SANTÉ

Afin de s'assurer que les données portant sur la population francophone soient bien recueillies dans le cadre de l'évaluation de la santé communautaire (ESC) de 2014, le contenu des divers supports de communication utilisés était disponible dans les deux langues officielles et des groupes de discussion en français avaient été formés dans chacune de nos régions désignées. Bien qu'il y ait eu des participants aussi bien au niveau des groupes de discussion que des sondages, l'évaluation de la santé communautaire (ESC) de 2014 n'a pas été en mesure d'effectuer des analyses et rapports supplémentaires concernant la population francophone. Les critères de l'indicateur provincial de l'ESC fournis par Santé, Aînés et Vie active Manitoba ont permis d'éclairer et guider la prise de décision de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est. De par la disponibilité limitée des données collectées, l'exécution d'un rapport portant uniquement sur cette population ne convenait pas étant donné que des facteurs importants tels que la validité, la fiabilité ainsi que la représentativité des réponses ne pouvaient pas être pris en compte.

Le personnel bilingue a participé à des événements communautaires tels que les Foires de la petite enfance et des foires mobiles du mieux-être à Saint-Georges, Saint-Laurent, Powerview-Pine Falls et Victoria Beach.

Une campagne « Pause-café » s'est déroulée annuellement dans la région d'Entre-les-Lacs et de l'Est pour la semaine de sensibilisation à la santé mentale. Des ressources et documents promotionnels bilingues sont mis à disposition. En 2016, l'École communautaire Aurèle Lemoine à Saint-Laurent a mis en place une « Pause-café » et la Bibliothèque Allard à Saint-Georges en a fait de même. Ces deux événements ont été animés par des membres du personnel bilingues de l'ORS.

Une présentation sur l'alimentation saine s'est tenue en 2017 en partenariat avec le Centre de la petite enfance et de la famille de Saint-Laurent en ayant recours aux ressources bilingues du programme de mieux-être communautaire lors de leur journée portes ouvertes. (Voir photo de Manoir Sunnywood à la page 12).

Un plein accès à des services sociaux et de santé en français présente des avantages indéniables.



Santé

Un effet concret positif sur la santé des francophones en milieu minoritaire.



Qualité

Une amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle ainsi que des résultats des traitements.

Efficacité

Une réduction du temps de consultation, du nombre de tests nécessaires ainsi que des erreurs de diagnostic.



Clarté

Une expression plus précise de ses besoins, de ses craintes et de sa douleur.

Économie

Une diminution des coûts du système de santé manitobain.



PLAN D'ACTION POUR LA PRESTATION DES SERVICES EN FRANÇAIS

Dans le cadre de la planification des services en français pour l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est, nous reconnaissons l'importance d'une approche intégrée qui s'harmonise avec les priorités de la province en matière de soins de santé et l'orientation stratégique globale de l'ORS. Par conséquent, le Plan de services en français comprend des actions stratégiques qui appuient et renforcent notre plan stratégique régional. Les progrès et l'évaluation annuels de ces priorités stratégiques sont liés à des opérations relevant du tableau de bord annuel.

Priorité provinciale - Renforcement des capacités



Orientation stratégique de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est - Bâtir pour l'avenir

Nous nous engageons à optimiser nos ressources humaines et financières, afin d'être en mesure de servir le mieux possible nos communautés aujourd'hui et à l'avenir. Toutes nos décisions sont fondées sur des données probantes, les principes de l'éthique et l'efficacité.

1. Augmenter l'effectif bilingue qui sert les centres désignés

Objectif : Augmentation annuelle de 10% de la main-d'œuvre bilingue.

- Continuer de collaborer avec les ressources humaines pour élargir et raffiner le processus de désignation des postes bilingues et ensuite mettre en œuvre le processus.
- Continuer à déterminer la capacité bilingue au sein de l'ORS par le processus de déclaration et fournir des mises à jour chaque année par le processus de rapport annuel.
- Continuer de collaborer avec les ressources humaines et Santé en français sur les stratégies de recrutement pour les postes désignés.
- Collaborer avec le Consortium national de formation en santé (CNFS) pour les stages d'étudiants bilingues.
- Dans le cadre de notre processus de rapport annuel, établir un modèle de présentation de mesure des résultats et faire le point sur les progrès réalisés tous les ans.

Calendrier prévu :

En cours et permanent

Mesure des résultats :

- Nombre de postes désignés.
- Nombre de postes désignés occupés par des titulaires bilingues.
- Nombre de postes désignés occupés par des titulaires unilingues.

Priorité provinciale - Innovation du système de santé



Orientation stratégique de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est - Innovation, apprentissage et développement

Nous adoptons de nouvelles idées, explorons les possibilités, mettons l'accent sur l'innovation, créons des partenariats et renforçons ceux qui existent.

1. Développer et promouvoir l'utilisation de la technologie.

- Élaborer une politique et un processus d'accès aux technologies de soutien pour tout le personnel afin de faciliter la communication dans les deux langues officielles. (P. ex. : les claviers français, les applications pour un vocabulaire médical, etc.)

Calendrier prévu :

2019 à 2020


2. Explorer les modèles existants de foyers de soins personnels bilingues.


- Explorer le modèle innovateur d'une petite maison bilingue FSP.
- Établir des liens et des relations avec des organismes partenaires offrant des services de soins personnels bilingues afin de tirer parti de leurs leçons apprises.


Calendrier prévu :

2019 à 2021

En attente d'une approbation de projet pour un foyer de soins personnels.

Priorité provinciale - Viabilité du système de santé	
 Orientation stratégique de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est - Répondre à la demande et aller de l'avant Nous répondrons aux besoins de nos clients et de nos patients en maintenant des niveaux adéquats de soins et de prestation de soins. Nous ferons des choix judicieux, nous aurons le courage de relever des défis, nous concentrerons notre attention sur les priorités et prendrons les mesures nécessaires pour offrir les meilleurs soins possibles.	
1. Bâtir la capacité interne Objectif : Sur environ 125 dirigeants régionaux, former 3 groupes ou tables de gestionnaires à l'offre active par année financière jusqu'à la fin. Objectif : Former 60% des gestionnaires régionaux et 90% des gestionnaires ayant une responsabilité de programmation clinique à l'offre active.	Calendrier prévu : 15 par an pendant 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> ○ Continuer de promouvoir et de soutenir la formation en langue française accessible à tout le personnel. ○ Fournir une formation sur l'offre active axée sur le leadership pour les dirigeants de l'organisation, afin d'incorporer les concepts d'offre active dans les activités de leadership clés (c.-à-d. Service à la clientèle) ○ Promouvoir une formation supplémentaire approfondie en offre active pour les domaines cliniques clés ciblés, qui améliorera la formation obligatoire en offre active reçue au cours de l'orientation régionale. ○ Continuer à promouvoir les possibilités de formation en français et de perfectionnement professionnel en français auprès de tous les employés. 	Mesure des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de séances de formation en offre active. ○ Le nombre d'employés ou de responsables formés par domaine de programme.
2. Soutenir le personnel bilingue	Calendrier prévu : En cours et permanent
<ul style="list-style-type: none"> ○ Veiller à ce que le personnel bilingue soit au courant des diverses ressources mises à leur disposition par notre équipe des services en français. <ul style="list-style-type: none"> ➢ La lettre de bienvenue initiale au programme SLF sera distribuée 100% du temps à chaque employé et à chaque médecin qui s'identifie. ➢ Une page Web sur les services en français sera maintenue sur l'intranet de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est et indiquera des renseignements et des ressources visant à aider notre personnel bilingue. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de visites sur notre page intranet chaque année. ○ Le nombre de lettres envoyées / par rapport au nombre d'employés nouvellement déclarés bilingues chaque année.

Priorité provinciale - Accès amélioré aux soins	
 Orientation stratégique de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est - Des possibilités sans limites Nous servons notre clientèle de manière abordable, accessible et adéquate en lui offrant les bons soins, au bon moment et au bon endroit. Nous voulons contribuer au dynamisme et à la santé des communautés que nous servons	
1. Améliorer l'accès aux fournisseurs de soins primaires bilingues. Objectif : Une augmentation du nombre de fournisseurs de soins primaires bilingues.	Calendrier prévu : 2018 à 2019 et en cours
<ul style="list-style-type: none"> ○ En partenariat avec l'équipe des services médicaux, interroger les fournisseurs de soins primaires sur leurs capacités linguistiques. ○ Élaborer une base de données de fournisseurs de soins primaires bilingues et lier cela au connecteur des soins de santé primaires (programme Trouver un médecin). ○ Continuer à recueillir des renseignements sur notre capacité globale en matière d'employés bilingues. 	Mesure des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de fournisseurs de soins primaires bilingues. <p><i>*La base de référence est 0</i></p>
2. Étudier la possibilité de créer des lits de soins personnels bilingues dans le cadre du plan global d'établissement de lits dans des foyers de soins personnels de la région.	Calendrier prévu : 2018 à 2021
<ul style="list-style-type: none"> ○ Collaborer avec les groupes communautaires qui soumettent des propositions de FSP pour préconiser l'inclusion de groupes bilingues. ○ Pour les propositions approuvées, s'assurer que les membres de la communauté francophone et Santé en français participent aux tables de planification. 	Mesure des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le nombre de lits dans un FSP bilingue

Priorité provinciale - Amélioration de la prestation des services	
 Orientation stratégique de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est - Donner le meilleur de soi Chaque interaction avec le système de soins de santé est unique, tout comme la personne qui y a recours. Nous offrirons des soins de santé bien ciblés, sûrs et de qualité, au moyen d'une expérience centrée sur la personne. Nous serons responsables devant la population de l'utilisation judicieuse de nos ressources humaines et financières.	
1. Renforcer la capacité bilingue des services à la clientèle. Objectif : 75% du personnel aura terminé la formation en service à la clientèle d'ici le 31 mars 2019.	Calendrier prévu : En cours et permanent
<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la formation de tout le personnel en service à la clientèle, y compris les éléments liés au service des clients qui parlent l'une ou l'autre des langues officielles. ○ Étudier la faisabilité et la capacité régionale d'améliorer notre processus à l'égard des commentaires ou des préoccupations soumis par nos clients en vue d'inclure des chefs régionaux bilingues. 	Mesure des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage d'effectifs ayant suivi le module sur le service à la clientèle.
2. Préparer la mise en œuvre de la norme sur la communication dans les situations de langue minoritaire.	Calendrier prévu : à déterminer
<ul style="list-style-type: none"> ○ Évaluer notre organisme par rapport aux normes dès que la version définitive soit terminée par l'Organisation de normes en santé (HSO) et sont disponibles pour accréditation par Agrément Canada. 	Mesure des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Basé sur des éléments des normes.
3. Élaborer un glossaire organisationnel français de la terminologie normalisée.	Calendrier prévu : 2021 à 2023
<ul style="list-style-type: none"> ○ Passer en revue et examiner les glossaires d'autres organismes. 	Mesure des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectif de 250 mots <i>*La base de référence est 0</i>
4. Examiner les possibilités d'élaborer un plan de traduction pour le site Web et les documents imprimés.	Calendrier prévu : 2021 à 2023 <i>*Remarque : En attente de la publication du plan provincial des services cliniques et préventifs et de la centralisation de certains services sous Soins communs.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire en sorte que le contenu de la page Web des Services en français soit toujours à jour et exact. ○ Établir un groupe de travail comprenant l'équipe des communications afin de déterminer un processus et un calendrier pour convertir les domaines prioritaires sur le site Web en sites bilingues. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Élaborer des procédures pour que les futurs documents soient publiés en format bilingue. ➤ Mettre en œuvre les procédures et les processus une fois élaborés. ○ Les coordonnatrices des services en français, en collaboration avec les gestionnaires régionaux, veilleront à ce que le matériel d'impression prioritaire existant soit offert dans les deux langues officielles. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les domaines prioritaires comprendront les formulaires de consentement du client, les bulletins d'information à l'intention du client, les documents de sortie et les dépliants à l'intention du client (En fonction de la remarque ci-dessus). 	Mesure des résultats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de pages Web offertes en format bilingue. ○ Nombre de documents traduits.

Priorité provinciale - Amélioration de l'état de santé et réduction des disparités de santé entre les Manitobains.



Orientation stratégique de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est - Se sentir mieux, en santé

Des difficultés liées à l'éducation, au revenu, à la culture et à divers facteurs sociaux peuvent faire en sorte qu'il soit difficile de demeurer en santé. Il est important pour nous de collaborer avec chaque personne en vue d'améliorer sa santé. Nous envisageons de le faire au moyen de partenariats solides et en travaillant ensemble pour trouver de nouvelles façons d'améliorer la santé et le bien-être de toute personne que nous servons. Nous laisserons un héritage de soins et de bien-être aux générations à venir.

<p>1. Continuer à surveiller les données démographiques pour mieux comprendre les besoins de nos résidents francophones.</p>	<p>Calendrier prévu : à déterminer</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ En utilisant une définition plus large de la francophonie, étendre la distribution du questionnaire sur l'évaluation de la santé communautaire des jeunes aux écoles d'immersion française afin d'assurer un plus grand échantillon de collecte de données ○ Examiner la possibilité de capturer les préférences de langue dans les bases de données sur les clients et les dossiers existants. ○ Étudier les meilleures pratiques d'autres administrations et des offices régionaux de la santé. 	<p>Mesure des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En cours
<p>2. Établir des liens avec les communautés Objectif : Un membre bilingue des groupes locaux de participation en matière de santé.</p>	<p>Calendrier prévu : En cours et permanent</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Grâce au programme de mieux-être, continuer à faire évoluer la prestation simultanée de programmes et de services. ○ Continuer à promouvoir les membres bilingues auprès de notre conseil d'administration. ○ Veiller à ce que le questionnaire de services en français soit accessible aux clients auprès des établissements désignés. ○ Continuer à travailler avec Santé en français et d'autres partenaires. ○ Examiner d'autres moyens pour consulter la communauté francophone. ○ Continuer à annoncer et à examiner de nouvelles méthodes de recrutement pour attirer les membres bilingues des groupes locaux de participation en matière de santé. 	<p>Mesure des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de membres bilingues des groupes locaux de participation en matière de santé et du conseil d'administration. ○ Nombre de consultations et d'enquêtes.

SIGNATURE ET APPROBATION DU PLAN DE SERVICES EN FRANÇAIS DE L'OFFICE RÉGIONAL DE LA SANTÉ D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST

« Ron Van Denakker »

« 25 février, 2020 »

Ron Van Denakker, Directeur général, Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est

Date

« Annie Bédard »

« 6 février, 2020 »

Annie Bédard, Directrice exécutive, Santé en français

Date

« Cameron Friesen »

« 7 janvier, 2020 »

L'honorable Cameron Friesen, Ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active

Date

« Rochelle Squires »

« 15 janvier, 2020 »

L'honorable Rochelle Squires, ministre responsable des Affaires francophones

Date

Annexe A: ÉTAT DES POSTES DÉSIGNÉS BILINGUES À COMPTER DE MARS 2018

Nombre total de postes désignés et de capacité bilingue en date du 31 mars 2018 <i>*ETP = équivalent temps plein</i>	
Nombre de postes bilingues	27.86 ETP
Nombre de postes bilingues occupés par du personnel bilingue	10.49 ETP
Nombre de postes désignés occupés par du personnel qui n'est pas bilingue	9.5 ETP
Nombre de postes désignés vacants	7.87 ETP
Nombre de postes non désignés occupés par du personnel bilingue	37.43 ETP
Nombre de membres du personnel francophones au sein de l'organisme	47.92 ETP <i>Plus 16 occasionnels</i>

Bonjour | Hello

77 membres du personnel ont déclaré être en mesure de communiquer en français et en anglais.
31 mars 2018

POSTES DÉSIGNÉS BILINGUES					
Poste	Base	ETP	Postes désignés occupés par du personnel bilingue	Postes désignés occupés par du personnel qui n'est pas bilingue	Postes désignés vacants
Coordonnateur des services en français	Saint-Laurent	0.4	0.4	0	0
Infirmier en soins de santé primaires	Saint-Laurent	0.6	0.6	0	0
Coordonnateur des services en français	Pine Falls	0.4	0.4	0	0
Mieux-être	Pine Falls	0.6	0.6	0	0
Santé mentale (SEF régionaux)	Oakbank	1.0	1.0	0	0
Santé publique	Pine Falls	1.0	0	1.0	0
	Saint-Laurent	0.4	0	0.4	0
Diététiste	Pine Falls	0.4	0	0	0.4 (<i>gestion des vacances de poste</i>)
Réception soins primaires	Saint-Laurent	1.0	0	1.0	0
Réception soins primaires	Pine Falls	1.0	0	1.0 <i>durée déterminée</i>	0
Réception / Admissions / Information sur la santé	Pine Falls	1	0.2	0.8	0
TOTAL		7.8	3.2	4.2	0.4

POSTES DÉSIGNÉS BILINGUES - EN POURCENTAGE

Au Pine Falls Health Complex, les programmes de soins actifs, de longue durée et à domicile désignent les postes en se fondant sur un pourcentage du nombre total de postes au sein du programme.

Programme	Base	Pourcentage de postes désignés bilingues	ETP désigné bilingue	Postes désignés occupés par du personnel bilingue	Postes désignés occupés par du personnel qui n'est pas bilingue	Postes désignés vacants
Soins actifs et de longue durée	Pine Falls Health Complex	25 %	16.5 ETP	6.3 ETP	4.2 ETP	6 ETP
Soins à domicile	Pine Falls Health Complex	25 %	3.5	1.0 ETP	1.1 ETP	1.4 ETP
TOTAL			20	7.3	5.3	7.4

Annexe B: POLITIQUE SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA

Bonjour Hello

Politique sur les services en français – mai 2017

La Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba reconnaît le fait que la francophonie manitobaine constitue un élément de l'une des caractéristiques fondamentales du Canada. La politique a pour but de permettre à cette collectivité et aux établissements qui la servent de recevoir des services gouvernementaux comparables dans la langue des lois du Manitoba.

La Politique sur les services en français encadre les entités publiques dans l'offre de services gouvernementaux aux Francophones et à la francophonie manitobaine.

Dans la présente politique, « Francophone » se dit de toute personne de langue maternelle française ou de toute personne qui possède une affinité spéciale avec le français et s'en sert couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de sa langue maternelle. De plus, « francophonie manitobaine » s'entend de la communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle et est utilisée au même sens que dans la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine.

Le gouvernement du Manitoba offre ses services dans les deux langues officielles dans les régions désignées où la population francophone est concentrée et, dans la mesure du possible, à tous les Francophones du Manitoba. Les régions désignées figurent sur la carte ci-jointe.

French-Language Services Policy – May 2017

The French-Language Services Policy of the government of Manitoba recognizes the fact that Manitoba's Francophone community is a constituent of one of the fundamental characteristics of Canada. The policy's purpose is to allow this community and the institutions serving it to access comparable government services in the language of the laws of Manitoba.

The French-Language Services Policy provides a framework for public bodies in the offer of government services to Francophones and to Manitoba's Francophone community.

In the present policy, "Francophone" is said of any person whose mother tongue is French or of any person who has a special affinity for the French language and uses it on a regular basis in their daily life. In addition, "Manitoba's Francophone community" means those persons in Manitoba whose mother tongue is French and those persons in Manitoba whose mother tongue is not French but who have a special affinity for the French language and who use it on a regular basis in their daily life and is identical in meaning as in The Francophone Community Enhancement and Support Act.

The services provided by the government of Manitoba are offered in both official languages in designated areas where the Francophone population is concentrated and, to the extent possible, to all Francophones in Manitoba. The designated areas are shown on the accompanying map.

Les entités publiques tiennent compte des objectifs de cette politique et des répercussions possibles sur la francophonie manitobaine lorsqu'elles planifient et exécutent des réorganisations et des réformes administratives ou législatives, y compris la réorganisation de frontières et de zones de services.

Les services en français sont offerts dans les Centres de services bilingues situés dans les régions désignées et établis en vertu de la Loi sur les centres de services bilingues. Ils sont également offerts dans des établissements ou bureaux complètement ou partiellement bilingues où le nombre de postes et d'employés désignés bilingues est suffisant pour garantir la prestation efficace de tels services.

Les entités publiques offrent des services en français de façon active. Le concept de l'offre active signifie que les services en français, qu'ils soient fournis oralement, par écrit ou par voie électronique, sont manifestes, facilement disponibles et accessibles au grand public, et de qualité comparable à ceux qui sont offerts en anglais.

Les ententes de services avec une tierce partie, mandatée pour offrir des services gouvernementaux au grand public au nom d'une entité publique, contiennent une clause pour prévoir l'offre de services en français.

Les entités publiques sont tenues d'élaborer un plan stratégique pluriannuel énonçant, entre autres, les services en français qu'elles prévoient fournir dans le cadre de leurs politiques, de leurs programmes et de leurs services, notamment lorsqu'il s'agit de programmes et de services dispensés par des tiers pour leur compte.

Toute la correspondance adressée à des particuliers ou à des groupes est rédigée dans la langue officielle que préfère le destinataire.

Tous les formulaires, les pièces d'identité et les certificats destinés au grand public sont bilingues.

Tous les documents d'information (écrits, audiovisuels ou électroniques) à l'intention du grand public sont publiés simultanément dans un format bilingue, sauf indication contraire du ministre responsable des Affaires francophones.

Les sites Web qui fournissent des renseignements et des services au grand public sont créés dans les deux langues officielles, sauf indication contraire de la part du ministre responsable des Affaires francophones.

Public bodies consider the objectives of this policy and possible impacts on the Francophone community when planning and carrying out administrative or legislative reorganizations and reforms, including boundary and service area reorganizations.

French language services are provided in Bilingual Service Centres located in the designated areas and established under The Bilingual Service Centres Act. They are also provided in completely or partially bilingual facilities or offices that have a sufficient number of designated positions and bilingual employees to ensure an effective delivery of such services.

French language services are actively offered by the public bodies covered by this policy. The concept of active offer means that services in French, whether provided by oral, written or electronic methods, are evident, readily available and easily accessible to the general public, and of comparable quality to those offered in English.

All service agreements with a third party mandated to offer government services to the general public on behalf of a public body, contain a clause for the provision of French language services.

The public bodies must prepare a multi-year strategic plan describing, among other things, the provision of French language services by the public bodies as they relate to their policies, programs and services including those programs and services provided by third parties on their behalf.

All correspondence with individuals or groups is in the official language preferred by the recipient.

All forms, identity documents and certificates intended for the general public are in a bilingual format.

All information materials (written, audio-visual or electronic) intended for the general public are published simultaneously in a bilingual format, unless specified otherwise by the Minister responsible for Francophone Affairs.

Web sites that provide information and services to the public are created in both official languages, unless specified otherwise by the Minister responsible for Francophone Affairs.

Les affiches et les avis au public se trouvant dans des régions désignées, dans des Centres de services bilingues et dans des établissements ou bureaux complètement ou partiellement bilingues sont rédigés dans les deux langues officielles.

L'existence des services en français est rendue manifeste à l'aide de panneaux et de messages d'accueil appropriés.

Les campagnes d'information du public en anglais sont également produites en français, sous réserve des contraintes de coût et de diffusion.

Les entités publiques annoncent dans les médias français les postes vacants pour lesquels la connaissance du français est obligatoire ou un atout.

Seuls des employés bilingues sont engagés dans les Centres de services bilingues et dans les postes désignés bilingues jusqu'à ce que les exigences en matière de personnel bilingue soient respectées, sauf indication contraire de la part du ministre responsable des Affaires francophones.

Dans les Centre de services bilingues et dans les établissements ou bureaux complètement bilingues, on encourage l'usage du français comme langue de travail.

Au moment de nommer quelqu'un à un conseil, à une commission, à un organisme, etc., on tient compte des lois du Manitoba et du Canada, de cette politique et du droit de tout Manitobain et de toute Manitobaine de comparaître devant un tribunal administratif dans la langue officielle de son choix.

Les entités publiques suivantes sont visées par cette politique et elles la mettent en œuvre :

- Tous les ministères, ainsi que les commissions, conseils, corporations et organismes de service spécial qui relèvent d'eux;
- Les sociétés d'État;
- Les bureaux de l'Assemblée législative ainsi que les tribunaux administratifs soumis aux dispositions de l'article 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba;

Signs and public notices in the designated areas, in the Bilingual Service Centres and in completely or partially bilingual facilities or offices are in both official languages.

The availability of French language services is made evident with appropriate signage and reception messages.

Public information campaigns in the English language have a counterpart in the French language, subject to cost and distribution considerations.

The public bodies to which the policy applies use the French language media to advertise vacant staff positions where French is a requirement or an asset.

Only bilingual employees are recruited in the Bilingual Service Centres and designated positions until such time as the bilingual personnel requirements are met, unless otherwise specified by the Minister responsible for Francophone Affairs.

In Bilingual Service Centres and in completely bilingual facilities or offices, the use of French as the language of work is encouraged.

Nominations to boards, commissions, agencies, etc., take due account of the laws of Manitoba and of Canada, of this policy, as well as the right of any Manitoban to use either official language before administrative tribunals.

This policy applies to and is implemented by the following public bodies:

- All government departments and boards, commissions, corporations and special operating agencies reporting to them;
- Crown corporations;
- Offices of the Legislative Assembly and administrative tribunals subject to the requirements of Section 23 of the Manitoba Act, 1870;

- Les services publics réglementés par la Régie des services publics et servant des régions désignées;
- Les organismes désignés qui fournissent des services de santé et des services sociaux ainsi que les Offices régionaux de la santé et les Régies de services à l'enfant et à la famille qui sont désignés;
- D'autres entités, comme peut l'indiquer le ministre responsable des Affaires francophones.

Le mandat du Secrétariat aux affaires francophones est défini dans la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine et s'applique à toutes les entités publiques visées par cette politique.

Le Secrétariat aux affaires francophones a pour mandat de conseiller le gouvernement du Manitoba au sujet des affaires francophones, notamment en ce qui a trait aux mesures à prendre en vue de favoriser l'épanouissement de la francophonie manitobaine et d'appuyer son développement. Dans l'exercice de son mandat, le Secrétariat est chargé, entre autres, de guider, surveiller et coordonner la mise en œuvre de cette politique de façon à ce que le concept de l'offre active de services soit respecté.

Le ministre responsable des Affaires francophones peut ordonner aux entités publiques de prendre certaines mesures pour mieux respecter les objectifs de la politique.

Dans un souci de responsabilité publique, le Secrétariat aux affaires francophones publie un rapport annuel détaillant les résultats de la mise en œuvre de cette politique par les entités publiques visées. Le rapport annuel est établi en collaboration avec ces entités publiques.

- Public utilities governed by the Public Utilities Board and serving designated areas;
- Designated health facilities, social services agencies, Regional Health Authorities and Child and Family Services Authorities;
- Others as may be specified by the Minister responsible for Francophone Affairs.

The mandate of the Francophone Affairs Secretariat is established in The Francophone Community Enhancement and Support Act and applies to all the public bodies covered by this policy.

The Secretariat advises the government of Manitoba about Francophone affairs, including the measures to be taken to foster the enhancement of the vitality of Manitoba's Francophone community and support and assist its development. In fulfilling its mandate, the Secretariat, among other things, guides, monitors and coordinates the implementation of this policy in a manner consistent with the concept of active offer.

The Minister responsible for Francophone Affairs may direct the public bodies to carry out certain actions to better meet the objectives of this policy.

In order to ensure public accountability, the Francophone Affairs Secretariat publishes an annual report detailing the results of this policy's implementation by the public bodies covered by this policy. The annual report is prepared in collaboration with these public bodies.

N. B. : La politique a été adoptée en 1989 avec modifications successives en 1999, 2008 et 2017.

Disponible en médias substitués, sur demande.

Secrétariat aux affaires francophones
Palais législatif, bureau 46
Winnipeg (Manitoba) CANADA R3C 0V8

Note: The policy was adopted in 1989 and subsequently amended in 1999, 2008, and 2017.

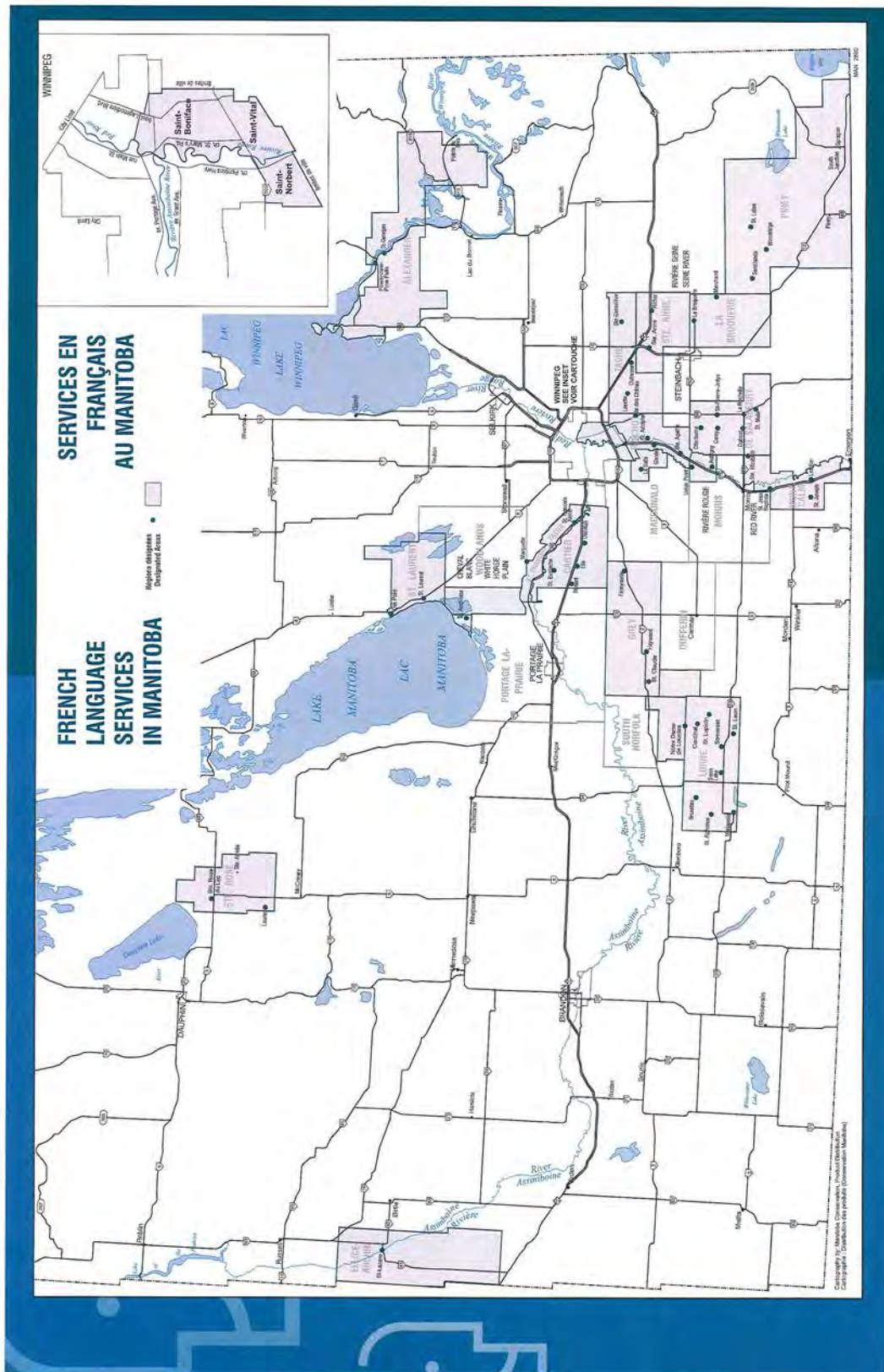
Available in alternate formats, upon request.

Francophone Affairs Secretariat
Room 46 – Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA R3C 0V8

204 945-4915 | 1 866 267-6114 | fls-slf@leg.gov.mb.ca | www.manitoba.ca/fls-slf | www.csbsc.mb.ca

Téléchargée à partir de l'adresse https://www.gov.mb.ca/fls-slf/pdf/fls_policy.pdf le 19 octobre 2017.

Annexe C: CARTE DES RÉGIONS DÉSIGNÉES VISÉES PAR LA POLITIQUE SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA



Téléchargée à partir de l'adresse https://www.gov.mb.ca/fls-slf/pdf/fls_policy.pdf le 19 octobre 2017.

Annexe D: CARTE DE LA RÉGION D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST



Annexe E: ÉTABLISSEMENTS DÉSIGNÉS DE L'OFFICE RÉGIONAL DE LA SANTÉ D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST

Établissement désigné francophone

Établissement qui offre des services en français et en anglais, ou en français seulement, et dont la principale langue de travail est le français.

Il n'existe aucun établissement désigné francophone au sein de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est.

Établissement désigné bilingue

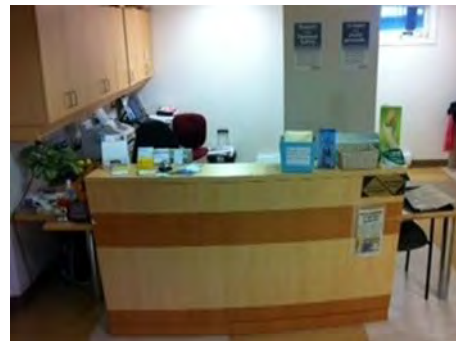
Établissement dont les services sont offerts en anglais et en français, et dont la principale langue de travail est l'anglais.

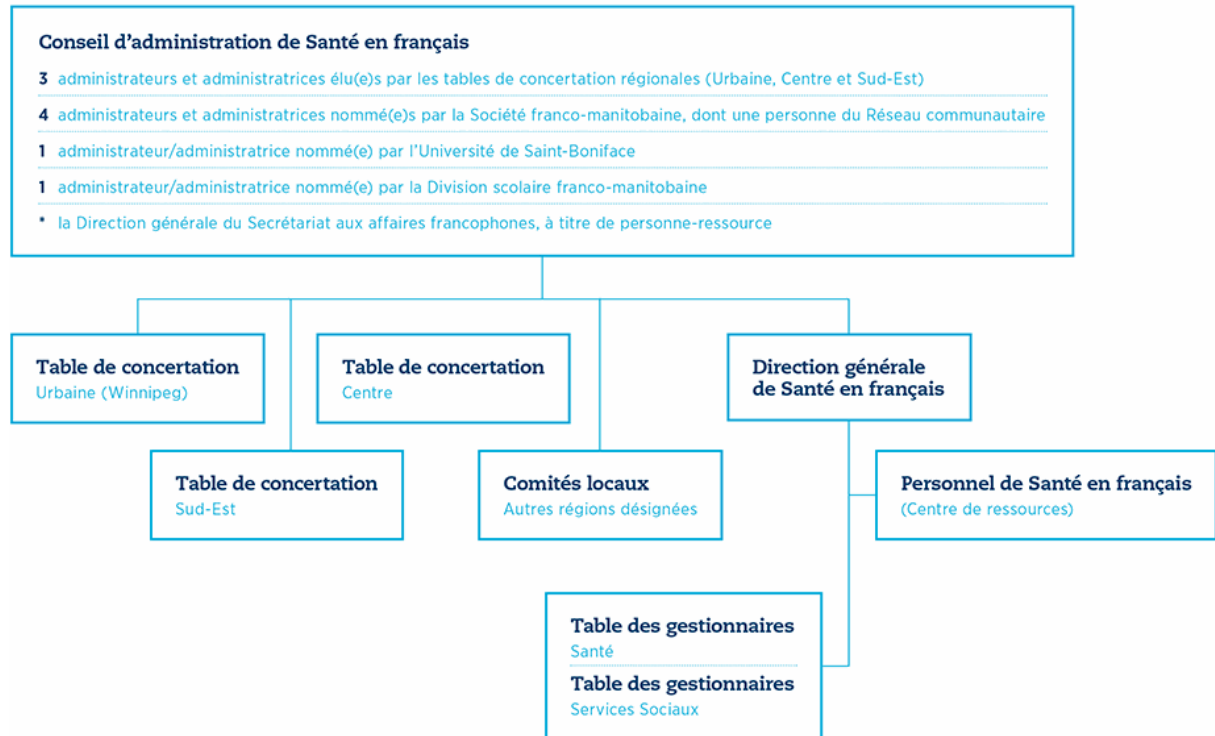
Les établissements suivants sont désignés bilingues au sein de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est :

Pine Falls Health Complex
37, rue Maple
C.P. 2000
Pine Falls (Manitoba)
ROE 1M0
204-367-4441



Centre de santé communautaire de Saint-Laurent
51, chemin Paroissial
C.P. 130
Saint-Laurent (Manitoba)
ROC 2S0
204-646-2504



Annexe F: ORGANIGRAMME DE SANTÉ EN FRANÇAIS**STRUCTURE DE SANTÉ EN FRANÇAIS**

Téléchargé à partir de l'adresse <https://santeenfrancais.com/qui-nous-sommes/equipe> le 20 avril, 2020.

Annexe G: QUESTIONNAIRE SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS

GA-12-F-6868 French Language Services Questionnaire - Questionnaire sur les services en français



Interlake–Eastern
Regional Health Authority

Office régional de la santé
d'Entre-les-Lacs et de l'Est

Questionnaire sur les services en français French Language Services Questionnaire

La Politique sur l'offre active d'Entre-les-Lacs et de l'Est stipule que l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est doit s'assurer que les services de santé sont offerts dans les deux langues officielles dans la mesure du possible dans les régions où la population francophone est concentrée, conformément à la Politique sur les services en français du Manitoba et au Plan des services en français d'Entre-les-Lacs et de l'Est.

The Interlake-Eastern Active Offer Policy states that the Interlake-Eastern Regional Health Authority shall ensure that health services are actively offered in both Official Languages to the extent possible in those areas where the French-speaking population is concentrated, in accordance with the Manitoba French Language Services Policy and the Interlake-Eastern French Language Services Plan.

Veillez cocher les cases indiquées ci-dessous, si vous avez reçu des services de santé dans l'une de nos régions désignées (St-Laurent, Powerview-Pine Falls/MR d'Alexander). Vous pouvez livrer le sondage par courriel à: frenchlanguage@ierha.ca ou par poste à l'attention de: Coordinatrice des services en langue française, Centre de santé communautaire de Saint Laurent, C.P. Box 130, St. Laurent, MB R0C 2S0. Ce sondage est disponible en ligne au: www.ierha.ca/about-us/community-involvement/services-en-langue-francaise.

Please complete the following if you have received health services in one of our designated areas (St. Laurent; Powerview-Pine Falls/RM of Alexander). Please send completed form by email to: frenchlanguage@ierha.ca or by mail to: French Language Services Coordinator, St. Laurent Community Health Office, P.O. Box 130, St. Laurent, MB R0C 2S0. This survey is available online at: www.ierha.ca/about-us/community-involvement/french-language-services.

1. Avez-vous reçu un message d'accueil bilingue (Hello/Bonjour)? Did you receive a bilingual greeting (Hello/Bonjour)? <input type="checkbox"/> Oui/Yes <input type="checkbox"/> Non/No
2. Vous a-t-on demandé dans quelle langue vous étiez le plus à l'aise de recevoir un service? Were you asked which language you were most comfortable receiving service in? <input type="checkbox"/> Oui/Yes <input type="checkbox"/> Non/No
3. Quels services avez-vous reçus en français? Which services have you received in French? <input type="checkbox"/> Soins directs/ Direct care <input type="checkbox"/> Information sur la santé-éducation sanitaire/ Health information-education <input type="checkbox"/> Information générale sur la région d'Entre-les-Lacs et de l'Est/ General Interlake-Eastern Information <input type="checkbox"/> Autre/ Other: _____
4. Saviez-vous que les publications ou les communications indiquées ci-dessous sont offertes en français? Were you aware that the following publications/communications are available in French? <u>ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est/ Interlake-Eastern RHA:</u> <input type="checkbox"/> Rapport annuel/ Annual report <input type="checkbox"/> Plan des services en français/ French Language Service Plan <input type="checkbox"/> Publicité/ Advertisements <input type="checkbox"/> Documents liés à la promotion de la santé/ Health Promotion Material <input type="checkbox"/> Plan stratégique/ Strategic plan <input type="checkbox"/> Page Web sur les services en français/ French Language Services Webpage
5. Quel était votre niveau de satisfaction relative à l'offre des services en langue française?*What was your level of satisfaction with staff effort to provide Active Offer?* <input type="checkbox"/> Très satisfait/ Very Satisfied <input type="checkbox"/> Satisfait/ Satisfied <input type="checkbox"/> Assez insatisfait/ Somewhat satisfied <input type="checkbox"/> Insatisfait/ Not satisfied
6. Commentaires/Comments: _____

*L'offre active est l'ensemble des mesures prises par les entités publiques pour faire en sorte que les services en français soient manifestes, facilement disponibles, accessibles et connus et que la qualité de ces services soit comparable à celle des services offerts en anglais.

*Active Offer is the set of measures taken by designated administrative bodies to ensure that French language services are evident, readily available, easily accessible, and publicized, and that the quality of these services is comparable to that of services offered in English.

Le questionnaire est une adaptation autorisée, tiré du Sondage communautaire du Programme des services en français de l'ORSW.
Questions adapted with permission from WRHA French Language Services Program Community Survey.

Form #GA-12-F-6868/ Formulaire no. GA-12-F-6868

Revised June 2018/ Révisé juin 2018

Policy GA-12-P-20/ Politique na. GA-12-P-20

Annexe H: COMITÉ RÉGIONAL SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS**MANDAT**

Le comité régional sur les services en français est chargé de lancer et d'appuyer la mise en œuvre du Plan régional des services en français, conformément à la Politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba.

L'objectif consiste à faire en sorte que les gens et les communautés au sein de l'ORS aient accès, aujourd'hui et demain, à d'excellents services de santé dans la langue officielle de leur choix.

Le comité régional sur les services en français doit :

- Fournir à l'équipe de haute direction de l'ORS des recommandations concernant les mesures requises pour une mise en œuvre adéquate du Plan quinquennal des services en français.
- Assurer la liaison entre la population francophone de notre région, Santé en français et le Secrétariat aux affaires francophones.
- Évaluer et surveiller les progrès de la mise en œuvre du Plan.
- Établir des politiques qui appuient la mise en œuvre du Plan en ce qui a trait aux communications dans les deux langues officielles, à la désignation des postes bilingues et au recrutement du personnel pouvant occuper ces postes.
- Élaborer un plan d'action annuel visant la mise en œuvre du Plan.
- Favoriser le développement des services en français en :
 - Promouvoir et appuyer les programmes de formation linguistique commandités par Santé en français, y compris, mais sans s'y restreindre, les cours de français oral offerts à Winnipeg ou par l'entremise du réseau interrégional Télésanté (Français en milieu de santé) et d'autres programmes linguistiques à mesure qu'ils deviennent disponibles.
 - Augmenter la formation dans le cadre de l'offre active chez les gestionnaires, le personnel et les membres de la communauté.
- Examiner et répondre aux préoccupations ainsi qu'aux plaintes que l'ORS d'Entre-les-lacs et de l'Est reçoit du grand public ou des employés concernant les services en français.
- Promouvoir l'offre permanente des services de santé pour la population francophone.
- Rendre compte, chaque année, des services en français offerts dans la région, conformément aux lignes directrices du Secrétariat aux affaires francophones.
- Soumettre des rapports périodiques au conseil d'administration et à l'équipe de la haute direction.

EFFECTIF

L'ORS est doté d'un comité régional sur les services en français, qui comprend :

- La vice-présidente des services communautaires et chef des services paramédicaux, qui est chargée des services en français
- Les coordonnateurs(trices) des services en français
- Des membres ad hoc
 - Vice-président des ressources humaines et de l'équipe des ressources humaines
 - Directeur(trice) régional(e) des communications et des relations publiques
 - Membres de l'équipe de gestion régionale pour traiter de questions liées aux services en français dans le cadre de leurs programmes et services respectifs
 - Autres membres, au besoin

La vice-présidente des services communautaires et chef des services paramédicaux est responsable de présider le comité.

RENCONTRES

Le comité se réunit tous les trimestres ou à la demande de la présidente.

Révisé: février 2018.



Comité régional sur les services en français de l'ORS d'Entre-les-lacs et de l'Est

Annexe I: CONNAISSANCE DU FRANÇAIS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST

Région de desserte de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est	Communautés - MR / villages	Nombre total de réponses	Connaissance du français ¹	Pourcentage de la population ayant une connaissance du français
1	Selkirk	9 700	525	5,1%
	St. Andrews	11 900	630	5,3%
	St. Clements ²	10 875	725	6,7%
	Ville de Winnipeg Beach	1 145	50	4,4%
	Village de Dunnottar	765	35	4,6%
	Brokenhead Ojibway PN	515	5	1,0%
	Total pour la région :	34 900	1 970	5,6%
2	Stonewall, village	4 590	260	5,4%
	Teulon	1 165	45	3,7%
	Rockwood, MR	7 365	310	4,0%
	Rosser	1 370	45	3,3%
	Woodlands, MR ³	3 410	145	4,5%
	St. Laurent, MR ⁴	1 335	410	30,6%
	Total pour la région :	19 959	1 215	6,3%
3	MR de West Interlake	2 155	35	1,6%
	MR de Coldwell	1 230	45	3,7%
	Grahamdale	1 345	25	1,9%
	Pinamootang PN	1 170	5	0,4%
	Little Saskatchewan PN	285	0	0,0%
	Lake Manitoba PN (Dog Creek)	875	5	0,6%
	Total pour la région :	7 060	115	1,6 %
Aucunes données disponibles pour Lake St. Martin PN; Eriksdale et Siglunes sont regroupées sous la MR de West Interlake				
4	MR de Fisher	1 665	55	3,3%
	Town of Arborg	1 180	20	1,7%
	MR de Bifrost	3 375	50	1,5%
	MR de Gimli	6 070	265	4,4%
	MR de Armstrong	1 790	65	3,6%
	Peguis PN	2 685	5	0,2%
	Fisher River Cree Nation (44 & 44A)	1 515	5	0,3%
	Jackhead PN	210	0	0,0%
	Total pour la région :	18 490	465	2,5%
Aucunes données disponibles pour Dauphin River PN				
5	Beauséjour	3 130	215	6,9%
	MR de Brokenhead	5 120	310	6,1%
	MR de Springfield	15 265	1 400	9,2%
Total pour la région :	23 515	1 925	8,2%	

Région de desserte de l'ORS d'Entre-les-Lacs et de l'Est	Communautés - MR / villages	Nombre total de réponses	Connaissance du français ¹	Pourcentage de la population ayant une connaissance du français
6	Alexander, MR ⁴	3 330	510	15,3%
	Powerview-Pine Falls ⁴	1 295	240	18,5%
	Victoria Beach, MR ⁴	395	50	12,7%
	Lac du Bonnet MR	2 835	210	7,4%
	Lac du Bonnet town	1 060	75	7,1%
	LGD Pinawa	1 505	115	7,6%
	Sagkeeng	1 905	10	0,5%
	MR de Reynolds	1 335	140	10,5%
	Whitemouth, MR	1 530	45	2,9%
	Black River PN	695	0	0,0%
	Hollow Water PN	585	0	0,0%
	Berens River PN	1 120	5	0,0%
	Bloodvein PN	685	0	0,4%
	Little Grand Rapids PN	775	0	0,0%
	Pauingassi PN	270	0	0,0%
	Poplar River PN	850	0	0,0%
Total pour la région :	20 170	1 400	6,9%	

Les cellules surlignées en vert indiquent les municipalités rurales et villages qui ont été désignées comme des régions de services bilingues ou dont une partie de leur district est désignée comme une région de services bilingues par la province du Manitoba.

Renseignements collectés le 19 juin 2018 de l'adresse <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

¹Connaissance du français : comprend les personnes dont la seule langue officielle parlée est le français ainsi que celles étant en mesure d'avoir une conversation dans les deux langues officielles.

² La MR de St-Clements n'est pas désignée mais Grand Beach ainsi que la communauté de Grand Marais, qui se trouvent à l'intérieur de ses limites, le sont. (voir carte Annexe C)

³ La MR de Woodlands n'est pas désignée, cependant il existe un corridor désigné liant les MR de Saint-Laurent et Saint-François-Xavier (Southern Health-Santé Sud). La communauté de Marquette, située au sein de Woodlands est elle aussi désignée. (voir carte Annexe C).

⁴ Région de services bilingues désignée (voir carte Annexe C).

ÉDUCATION

Il existe deux écoles offrant le programme de français à plein temps au sein de l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est, ainsi que dix écoles d'immersion française. Le tableau ci-dessous illustre les choix d'éducation en langue française offerts aux résidents de la région d'Entre-les-Lacs et de l'Est.

École/ Garderie	Division scolaire	Lieu	Niveau	Inscriptions * 21 mars 2018
École communautaire Aurèle Lemoine	Division scolaire franco-manitobaine	St. Laurent	M-S4	74
École Communautaire Saint-Georges	Division scolaire franco-manitobaine	St-Georges	M-S4	50
Les Petits Dorés (garderie / prématernelle avec programme avant et après l'école)	s/o	St. Laurent	Pré-M	47 places (3 mois - 12 ans)
École R. W. Bobby Bend School	Division scolaire Interlake	Stonewall	M-4	199
École Centennial School	Division scolaire Interlake	Stonewall	5-8	84
Stonewall Collegiate Institute	Division scolaire Interlake	Stonewall	9	12
École secondaire régionale Lord Selkirk Regional Secondary	Division scolaire Lord Selkirk	Selkirk	S2-S4	59
École Selkirk Junior High	Division scolaire Lord Selkirk	Selkirk	7-S1	98
École Bonaventure	Division scolaire Lord Selkirk	Selkirk	M-6	241
École Dugald School	Division scolaire Sunrise	Dugald	M-8	362
École Beausejour Early Years School	Division scolaire Sunrise	Beauséjour	M-5	151
École Edward Schreyer School	Division scolaire Sunrise	Beauséjour	S1-S4	98
École Powerview School	Division scolaire Sunrise	Powerview-Pine Falls	M-S4	131

Source : Toutes les écoles ont directement été contactées pour obtenir ces renseignements. Dans le cas des écoles à deux voies, les nombres reflètent les élèves inscrits dans le programme d'immersion française.

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est la seule division scolaire au Manitoba à offrir le programme de français langue première à plein temps dans toute la province. <https://www.dsfm.mb.ca/>



Jardin potager communautaire dans le cadre du programme En santé ensemble, aujourd'hui - École Communautaire Aurèle Lemoine, Saint-Laurent, Manitoba.

Photo : gracieuseté de Brigitte McDaniels

PETITE ENFANCE

Les Petits Dorés est une garderie opérant en français au sein de l'École Aurèle-Lemoine à Saint-Laurent et offrant aussi un programme de prématernelle. À l'École communautaire Saint-Georges, la prématernelle à 4 ans est combinée à la classe de maternelle. En 2018, la province a annoncé que 16 places en garderie ont été approuvées pour Saint-Georges. Cette nouvelle garderie francophone opérera au sein de l'École Communautaire Saint-Georges.

Les deux communautés disposent d'un Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF).

Le logo est utilisé avec permission



CPEF de Saint-Georges

- 45 enfants inscrits
- <http://www.cpefmb.org/index.php/saint-georges>

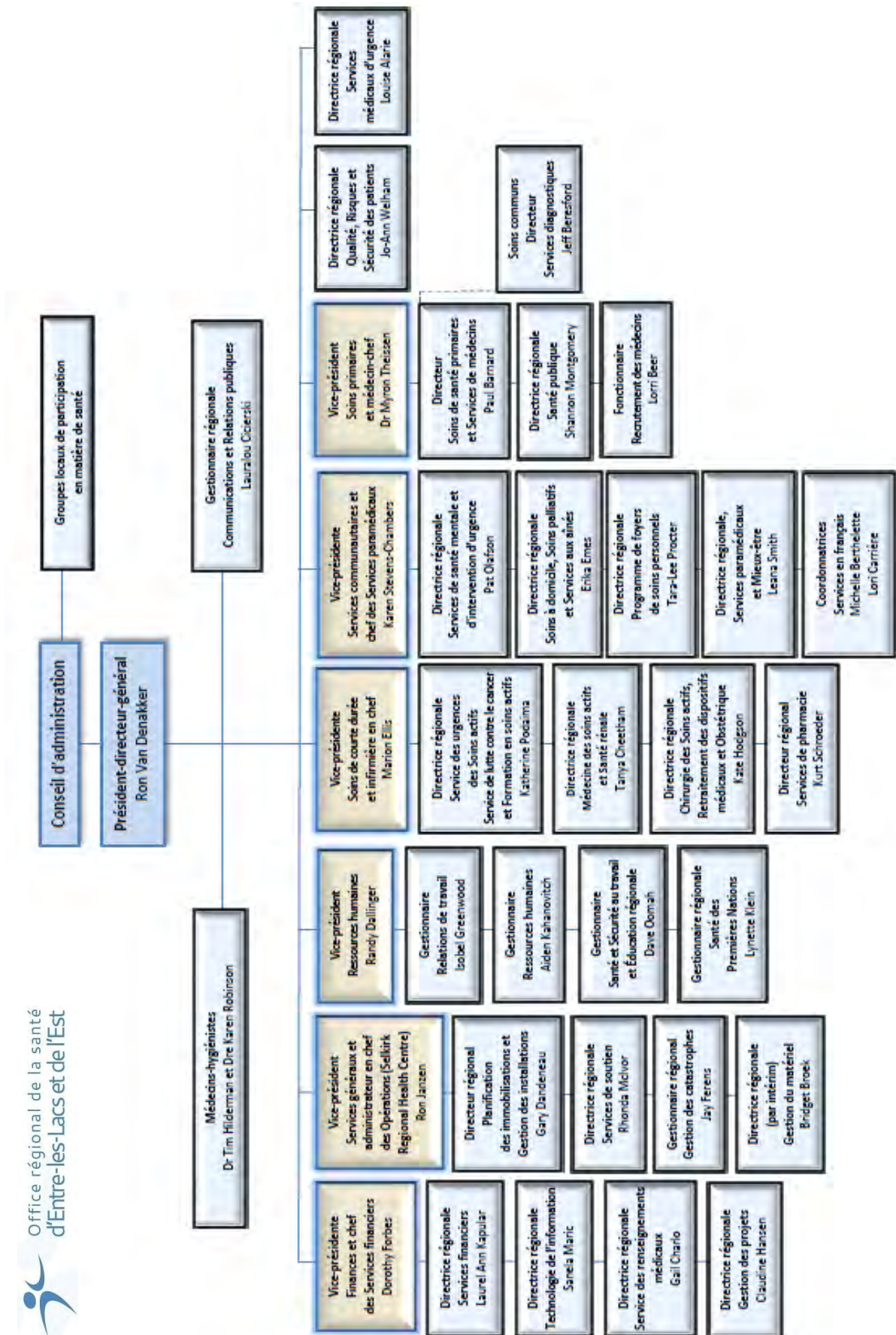
CPEF de Saint-Laurent

- 62 enfants inscrits
- <http://www.cpefmb.org/index.php/cpef-st-laurent>



*Journée portes ouvertes – présentation sur la nutrition au CPEF de Saint-Laurent - Septembre 2017.
Photo de Daniel Fortier*

Annexe J: ORGANIGRAMME DE L'ORS D'ENTRE-LES-LACS ET DE L'EST



Annexe K: PARTENAIRES CLÉS**Secrétariat aux affaires francophones**

Le Secrétariat aux affaires francophones a pour mandat de conseiller le gouvernement du Manitoba au sujet des affaires francophones, notamment en ce qui a trait aux mesures à prendre en vue de favoriser l'épanouissement de la francophonie manitobaine et d'appuyer son développement. Dans l'exercice de son mandat, le Secrétariat est chargé, entre autres, de guider, surveiller et coordonner la mise en œuvre de la Politique sur les services en français de façon à ce que le concept de l'offre active de services soit respecté.

Le Secrétariat facilite, guide et suit de près les activités de tous les ministères provinciaux en ce qui a trait aux services en français. Il sert d'intermédiaire entre le gouvernement et les organismes francophones de la province. Le Secrétariat aide et conseille les entités publiques visées par la Politique sur les services en français.

Le Secrétariat coordonne l'élaboration des annexes annuelles de l'Entente Canada-Manitoba pour les services en français. Le Secrétariat se charge des dossiers relatifs aux organismes (provinciaux, nationaux et internationaux) qui ont pour rôle de promouvoir la langue et la culture françaises.

Le Secrétariat s'occupe également des représentations et des plaintes du public sur les services en français.

<https://www.gov.mb.ca/fls-slf/intro.fr.html>

Santé en français

L'origine de Santé en français au Manitoba remonte à 1989, lors du dépôt de la Politique des services en français à l'Assemblée législative du Manitoba. Les offices régionaux de la santé, créés en 1996, et les Régies des services à l'enfant et à la famille créés en 2003, devaient tous les deux préparer et présenter des plans de services en français.

En décembre 2002, la Société Santé en français a été créée à titre d'organisme national de service de santé en français. Santé en français est l'un des 16 réseaux de la santé en langue française créés à partir de cet organisme national.

Santé en français et les 15 autres organismes provinciaux et territoriaux ont un objectif commun : rallier des partenaires du milieu de la santé autour des enjeux prioritaires de chaque province et territoire.

<https://santeenfrancais.com/qui-nous-sommes/organisation>

Groupes locaux de participation en matière de santé (GLPS)

Le 9 mars 2016, le projet de loi 6, la Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire), prévoit la constitution de groupes locaux de participation en matière de santé (GLPS) afin de renforcer la participation locale aux ORS. Le but est d'explorer les questions qui ont une incidence sur la prestation des services de santé à l'échelle locale afin de pouvoir conseiller et donner des avis au conseil d'administration de l'office relativement à ces questions.

Processus de candidature et nomination

Chaque année, des membres de la collectivité sont recrutés au moyen d'un appel de candidatures public transparent et ouvert. Le conseil d'administration de l'IERHA prend la décision finale pour ce qui est du choix et de la nomination des membres des GLPS. En 2017, un appel à candidature a été lancé sans succès auprès de la communauté francophone pour recruter des membres de GLPS. L'appel a été relancé en 2018 et le premier membre francophone de GLPS a pris ses fonctions à l'automne 2018!

[https://www.ierha.ca/data/2/rec_docs/26254_12440 - IERHA -
_Local Health Involvement Groups \(LHIGs\) - Terms of Reference.trad.fr.pdf](https://www.ierha.ca/data/2/rec_docs/26254_12440_-_IERHA_-_Local_Health_Involvement_Groups_(LHIGs)_-_Terms_of_Reference.trad.fr.pdf)

Annexe L : CHRONOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES EN FRANÇAIS

Chronologie Développement des services en français

En mai 1998, le juge Richard Chartier a produit le document intitulé **Above All Common Sense/Avant toute chose, le bon sens**, lequel soulignait la nécessité de centres de services entièrement et partiellement bilingues. Par la suite, en mars 1999, le gouvernement du Manitoba a révisé la Politique sur les services en français pour refléter les recommandations présentées dans le Rapport Chartier. <https://www.gov.mb.ca/fls-slf/report/index.fr.html>

En octobre 2004, le gouvernement du Manitoba a désigné **Santé en français** comme représentant officiel de la communauté francophone dans les domaines de la santé et des services sociaux. **Santé en français** joue un rôle de leadership et de coordination afin de promouvoir l'accès à des services en français de qualité dans les domaines de la santé et des services sociaux. La composition du conseil d'administration et des divers comités de **Santé en français** est basée sur le principe général selon lequel ces entités devraient avoir des représentants du gouvernement et des offices régionaux de la santé afin de promouvoir le dialogue et favoriser l'établissement de solutions avec l'aide de tous les intervenants. La composition du conseil d'administration et des divers comités de Santé en français, y compris les tables rondes régionales et la Table des gestionnaires, est expliquée dans l'annexe F. <http://santeenfrancais.com/>

En avril 2012, l'**Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est** a été créé. En 2013, l'ORS a examiné le Plan des services en français pour 2006 à 2011 de l'ancien Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs, et le Plan des services en français pour 2008 à 2013 de l'ancienne Association de santé du Nord-Est. Des consultations se sont tenues entre Santé en français et les communautés de Saint-Laurent ainsi que la MR d'Alexander, y compris Saint-Georges et Powerview-Pine Falls, dans le but d'élaborer un nouveau plan stratégique quinquennal pour 2013 à 2018. <http://www.ierha.ca/>

En septembre 2013, la Loi sur les offices régionaux de la santé a été modifiée pour inclure un protocole relatif à la désignation d'établissements bilingues et francophones. Ces éléments ont été intégrés dans le Plan des services en français de l'Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs et de l'Est. https://www.gov.mb.ca/fls-slf/pdf/designation_policy.pdf

En mars 2014, la Politique de rapport sur le plan des services en français a été mise en œuvre. Une mise à jour sur le statut du Plan des services en français d'Entre-les-lacs et de l'Est est à présent incluse dans nos rapports annuels. Les rapports annuels sont mis à disposition du public dans les deux langues officielles sur notre site Web en cliquant sur « *About Us* » puis « *Publications and Reports* ».

En mars 2016, la Politique sur la langue française dans les ressources humaines pour les services de soins de santé a été adoptée par Santé, Aînés et Vie active Manitoba, faisant de la maîtrise du français et de l'anglais une compétence reconnue qui constitue un critère de sélection valable dans le cadre du recrutement pour des postes désignés bilingues ou exigeant des compétences bilingues / en français.

En juin 2016, la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine (projet de loi 5) a été adoptée. Le présent projet de loi vise à établir le cadre nécessaire en vue de favoriser l'épanouissement de la francophonie manitobaine et d'appuyer son développement. Le projet de loi sanctionne officiellement les mandats respectifs du ministre responsable des Affaires francophones, du Secrétariat aux affaires francophones et du Conseil consultatif des affaires francophones. De plus, les entités publiques, à savoir les ministères ainsi que certaines sociétés d'État, et divers hauts fonctionnaires de l'Assemblée sont tenus d'élaborer et de faire approuver des plans des services en français. <http://web2.gov.mb.ca/bills/41-1/b005f.php>